

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES de détail page (sept col. en 5).....	1 ^{re} 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ^{me} ..
RECLAMES de..... (cinq col. en 2).....	3 50	"ABONNEMENTS LOCAUX" (cinq col. en 7).....	11 ..

À BORDEAUX : Bureau de journaux, 8, rue de Cheverus.
AGENCE HAVAS, péristyle du Grand-Théâtre.
AGENCE HAVAS, 2, place de la Rouerie.
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE PUBLICATIONS, 14, rue de la Victoire.

À PARIS :

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX D'ABONNEMENTS

GIRONDE et les départements limitrophes	3 mois	6 mois	Un an
ci-après : — Charente-Inférieure, Dur-	6 ^{fr} ..	11 ^{fr} ..	22 ^{fr} ..
doire, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 50	12 25	24
Autres départements et Colonies.....	9 ..	17 50	30
Étranger (Union Postale).....	9 ..	19 50	35
Abonnements d'un mois pour la France.....	2 25

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
TÉLÉPHONE : De 8 h à 20 heures, n^o 82.
De 20 h à 5 heures, n^o 83.

PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 inter.

PERMISSIONS

Dans la marine il y a deux choses : l'administration, le commandement dont il n'y a pas à parler et les marins auxquels on a le droit, le devoir de s'intéresser. Ne les oublie-t-on pas un peu en ce moment ?

J'ai, sur ma table, un tas de lettres qui toutes expriment la même pensée. Oh ! c'est à propos des permissions, naturellement ! Et après ? Croit-on qu'un sujet d'intérêt qui est si cher à nos soldats le soit moins à nos matelots ? Croit-on que le matelot qui voit développer en long et en large l'éloge de la règle des trois permissions dans l'année pour les soldats se dise : « Cette règle si bonne et si sage pour les soldats, je comprends qu'on ne nous l'octroie pas à nous matelots » Non ! Il ne comprend pas. Et il m'écrit, sinon lui, du moins son père, sa mère, sa femme : « Pourquoi ? Vous qui n'avez pas oublié le matelot, expliquez-nous pourquoi ! »

Aujourd'hui je suis sous l'impression de la tristesse du deuil du « Gallia ». Je perds des amis. Je vois mourir Kerboul, rivé à sa passerelle de commandement. Il était, lui, de cette race de marins qui font corps, on voudrait pouvoir dire : cœur, avec ses matelots. Combien autour de lui ont péri, en essayant de l'arracher par la force à ce destin qu'il choisissait : s'enfoncer lentement dans l'eau glaciale de la mort avec le bâtiment qu'il n'avait pu sauver ! Je vois la longue suite des dévouements obscurs, des sacrifices d'avance consentis, la ferveur de servir, la rage de ne pouvoir mieux et plus. Je vois aussi sur les navires ces matelots qui portent leurs quelques sous à leur commissaire en lui disant : « C'est pour l'emprunt ! » — « Mais tu n'as pas assez, mon fils, il faut 87 francs 50 ». — « Mais puisque je le donne !... » Je vois la longue lutte pour conserver intacte, dans l'interminable et décevante attente, la bonne humeur et l'énergie. Je vois le matelot tel qu'il est, de l'active ou de la réserve, toujours prêt à tout donner et presque content de mourir quand il en a l'occasion, tant la frénésie de se donner bouillonne en lui. Et quand je lis des phrases comme celles qu'on m'écrit : « Vous savez, vous, que les marins sont d'aussi bons Français que les autres », des larmes de colère me montent aux yeux. Est-il possible qu'on ait laissé croire à nos matelots qu'ils valaient moins que d'autres Français ? Est-il possible qu'on ait commis cette faute, de leur donner l'impression d'une infériorité, d'une indifférence ou d'un oubli !...

Est-il possible qu'on ait entendu faire une différence systématique entre le matelot et le soldat, comme on a voulu la faire explicite, formelle et blessante entre l'officier de marine et l'officier ? Je parle d'une différence de traitement telle que les marins puissent se croire abandonnés par la sollicitude populaire et en quelque sorte punis. Non ! Je dis que si une idée aussi tortueuse, aussi injuste, aussi dangereuse et aussi criminelle avait pu naître dans des âmes boueuses, cette idée n'a pas été, n'a pas pu être celle du ministre de la marine qui est un officier de marine ! Je dis ! J'affirme ! que ce n'est pas celle du gouvernement ! Et je supplie ceux de nos amis de la Chambre et du Sénat qui aiment et admirent nos matelots, je les supplie au nom d'une nécessité que je vois réelle, affligeante, alarmante, de donner au gouvernement l'oc-

casion de dire hautement que sa sollicitude s'étend également sur nos soldats et sur nos marins.

Est-il vrai qu'il y a, dans notre armée navale des marins qui n'ont pas obtenu un jour de permission depuis le début de la guerre ? Est-il vrai qu'il y a des « nécessités de service » qui en sont cause ? A qui fera-t-on croire qu'il ait été impossible d'envoyer ces hommes en permission depuis vingt-sept mois, de les enlever pour dix jours au cuirasse, du torpilleur ou du chalutier où ils sont ? A qui fera-t-on croire que cette mesure puisse compromettre nos opérations navales ? Il faut en finir avec les mystérieuses nécessités du service maritime, et admettre une fois pour toutes qu'un navire en Grèce, en Tunisie, en Algérie ou en Corse, n'est pas plus intangible qu'un régiment d'assaut sur la Somme ou sur le Vardar, et que la marine ne s'écroulera pas si elle envoie quelques permissionnaires. Le souci des responsabilités est-il tellement plus pesant dans l'immobilité de la flotte que dans l'action de nos armées ?

Un ordre général, affiché dans toutes les batteries des navires de l'armée navale, spécifie que les permissions de huit jours sont annuelles et accordées quand les besoins du service le permettent. Un ordre général au généralissime, que nos marins ont lu dans les journaux, accorde aux soldats des armées trois permissions de sept jours par an et des permissions de naissance. Il n'y a pas égalité dans le traitement, il n'y a pas non plus égalité dans l'application. L'octroi des permissions navales est très variable suivant les escadres, les divisions, les navires. Pour un très grand nombre de nos matelots, ces permissions se réduisent à huit ou dix jours depuis le commencement de la guerre.

Il appartient au gouvernement de faire cesser un état de choses que des circulaires ministérielles, bien intentionnées, mais trop anodines, laissent subsister. Il appartient au ministre de la marine de prescrire des règles précises qui ne puissent prêter à des applications trop variées ou à des non-applications. Il s'agit moins d'un nombre de jours que d'une satisfaction morale, moins d'arrangements matériels que d'un principe sacré qu'il serait injuste et dangereux de laisser ruiner.

Jean CLAUDIUS.

P.-S. — Dans l'article récemment paru dans *La Petite Gironde*, sur les cadres de la marine, j'ai incidemment parlé des conditions défectueuses dans lesquelles s'étaient faits le recrutement et la préparation des promotions de l'Ecole navale pendant la guerre, et des vocations navales qui les ont alimentées. Ce passage ayant froissé des susceptibilités respectables, je m'empresse de spécifier que j'ai entendu regretter les « conditions » qui ont présidé à cette préparation, mais non en rendre les jeunes gens qui y ont été soumis responsables. Une vocation sincère est chose trop sérieuse pour qu'on puisse se permettre d'en faire grief à qui que ce soit. Il est loin de ma pensée de vouloir déshonorer des jeunes gens bien intentionnés, dont certains, d'ailleurs, ont déjà fait leurs preuves. J'ai dit que le sacrifice que la marine fait de leurs âmes pour assurer leur avenir n'était peut-être pas opportun en ce moment. Il est bien entendu qu'aux n'y sont pour rien.

J. C.

UN HÉROS CIVIL



M. TREPONT.
Préfet du Nord, qui vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur lors de la visite du Président de la République dans les villes dévastées.

Photo MANUEL.

La Rentrée de Rochette

Sans l'énergique intervention de M. Viviani, nous avions vu reprise à la Chambre de l'Affaire Rochette. On comprend que le gouvernement ait d'autres chats à fouetter que ce gibier de bagne, dont on nous a rebattu les oreilles jusqu'à la lassitude, jusqu'à l'écœurement. Son arrestation a été transformée en rentrée sensationnelle par certains journaux qui se piquent de connaître les goûts du public et de les satisfaire. Pour une fois, on peut affirmer qu'ils se sont lourdement trompés.

Si l'on y a encore à Paris quelques douzaines de concierges ou de professionnels du feuilleton pour se passionner à l'endroit de ce personnage, la province « ne marche pas ». Les histoires de Rochette, c'est du roman judiciaire d'avant la guerre. Il y avait alors des lecteurs complaisants pour « la suite à demain » des faits et gestes de l'aventurier. On avait juché si haut les vedettes de la pègre, on leur faisait, par l'image et la chronique, un sort si décoratif, que Rochette apparaissait comme un meneur de jeu presque génial et prédestiné au cinéma.

« Le puissant est tombé » platement au-dessous de notre curiosité. Nous avons d'autres préoccupations. Rochette essaierait vainement de rentrer en grâce auprès de nous comme auprès de la chancellerie. Il ne nous amuse plus en tant que « comique grime » de la comédie financière. C'est un condamné de droit commun dont la présence illégale sur le front a été un scandale autour duquel nous n'avons pas lieu de battre la caisse. Qu'on le rende à ses chères études de cellule, et qu'on fasse sur lui le silence. La parole est au juge d'instruction, tout seul.

Car il faudrait avoir une sensibilité malade et incurable pour nous attendre de nouveau sur les réhabilitations du front. On dirait vraiment que la pègre a plus de mérite à se battre que nos braves poilus dont le casier judiciaire est vierge. Ils se passeraient fort bien de ces auxiliaires spéciaux. Ces avariés de la justice n'auraient qu'une excuse : se faire tuer à la place des honnêtes gens ; mais il ne semble pas qu'ils aient beaucoup de goût pour cette sortie.

Après sa condamnation, Rochette était allé en Grèce non pour y chercher les éléments d'un décor d'opérette où il aurait joué le principal rôle, mais pour attendre la prescription. A la mobilisation, il est rentré en France, où l'appelaient son devoir. Or, Rochette, homme de devoir, n'a pas dépassé la motocyclette ; il n'a pas été jusqu'à l'assaut des tranchées. Il se gardait pour la réhabilitation.

Le conseil de guerre dont il est justiciable pour insoumission et usage de faux nom lui fera comprendre la différence qu'il y a entre la complaisance des journaux et le code militaire. Les tribunaux civils feront plus tard le reste. Nous ne désirons voir le nom de Rochette qu'accolé à une condamnation. Cette variété de Roombold ne nous passionne plus. Même tiré à plusieurs millions d'exemplaires, il demeure pour nous un « numéro » d'échoué, et rien de plus. On l'a assez vu — dehors.

P. B.

Lettres Parisiennes

Paris, 19 octobre.

La souscription à notre emprunt national a le caractère et la physionomie qu'elle devait avoir ; c'est un plébiscite au moyen duquel les Français répondent à l'appel de la patrie en danger.

Le résultat sera aussi ce qu'il doit être. La mobilisation générale de l'épargne est menée avec une puissante résolution. Tous ceux de nos compatriotes qui sont investis d'une autorité morale ont tenu à honneur de faire entendre autour d'eux la bonne parole. A la voix des évêques, le clergé a entrepris la noble propagande et montré éloquentement aux fidèles la grandeur de leur devoir. Des généraux, des amiraux, la plupart des fonctionnaires et des officiers ministériels ; les instituteurs, des industriels, des négociants, tous ceux enfin dont le concours pouvait être efficace, ont pris part à la propagande patriotique qu'Abel Faivre a superbement résumée dans le fougueux dessin qui illustre les murs de Paris et d'ailleurs : « Souscrivez ! On les aura ! »

On souscrit et nous les aurons. Les souscripteurs n'ont du reste pas de peine à se rendre compte qu'en cette circonstance, leur intérêt personnel s'accorde avec celui de notre salut national, attendu qu'ils font un placement privilégié, garanti par la France entière.

N'oublions pas que l'emprunt 5 % de 1872, émis après le démembrement de notre pays sans alliés et le paiement de notre rançon, atteignit en 1887 le cours de 121.80 !

Que celui-ci s'élève seulement jusqu'au pair, et l'on voit la superbe plus-value qui s'ajoutera aux intérêts exceptionnels dégagés de tout impôt.

S'il était nécessaire d'insister sur ce point, on pourrait faire observer, en outre, que l'emprunt précédent a déjà gagné deux points, malgré la perspective de l'émission actuelle, et qu'il a conservé cette avance.

En résumé, il faut que tout Français disposant d'une épargne, fût-elle très modeste, la verse au Trésor public en échange de titres de rente dont l'ensemble garantira la délivrance de la patrie.

Nous avons eu l'occasion de dire ici que la nation allemande presque tout entière était atteinte de la folie conquérante, du pangermanisme vésanique. Un citoyen d'un pays neutre en a recueilli l'aveu des lèvres d'un Allemand désabusé, et il le publie dans le *Matin*. Voici le texte même ; il est à retenir : « Les Français répètent volontiers que le but de la guerre doit être de détruire le militarisme allemand. Le militarisme, sans doute, c'est le véritable ennemi, mais on se tromperait fort en s'imaginant qu'il est représenté uniquement par les militaires. Le militarisme chez nous n'est pas seulement un phénomène politique ; c'est l'aboutissement de toute une philosophie et de toute une culture. On l'enseigne aux potaches sur les bancs des écoles. Il n'y a pour ainsi dire pas un Allemand qui n'en soit imprégné. »

Nous l'avions fait observer à cette place sous une forme assez semblable à celle-là.

L'Allemagne a voulu la guerre ; c'est elle qu'il faudra châtier, en même temps que les forbans qui ont organisé l'effroyable entreprise.

La mort héroïque du petit Provençal de treize ans qui avait réussi à s'engager au 58^e régiment colonial pour aller combattre en Orient, ramène l'attention sur la permanence de l'esprit militaire chez les Français. Cet enfant, qui a reçu le coup mortel en chargeant avec enthousiasme à la baïonnette, était resté fidèle à une de nos traditions.

L'âme de Barra et de Viala était passée en lui. Ces derniers sont restés célèbres, mais combien d'autres juvéniles soldats, intrépides jusqu'au prodige, demeurent inconnus !

Barra, qui parvint à s'engager à treize ans, lui aussi, dans un régiment de bleus pendant la guerre de Vendée, fit prisonnier deux Chouans au combat de Chollet, mais avant d'avoir pu rejoindre ses compagnons d'armes, dont il s'était trop éloigné, il fut cerné par les insurgés, qui lui promirent de l'épargner s'il criait : Vive le roi ! Il cria : Vive la République ! et tomba criblé de coups de baïonnette, en pressant sur ses lèvres sa cocarde tricolore.

Treize ans aussi était l'âge du petit Viala, le sublime gamin d'Avignon, aux restes glorieux duquel la Convention décerna les honneurs du Panthéon. On a cité d'autres très jeunes français

qui ont pris part à la présente guerre. En 1871, on en signala plusieurs dont l'extrême valeur n'avait pas attendu le nombre des années.

Il y a là un intéressant phénomène d'hérédité. Le patriotisme militant ou militaire s'éveille tôt chez les Français.

On pourrait citer de nombreux cas de précocité belliqueuse ; il suffit d'avoir vu de près la belle attitude de la plupart de nos bleus, ces nouveaux Marie-Louise, pour avoir la certitude que notre race si longtemps décriée — surtout par elle-même — a conservé intactes les mâles vertus guerrières des aïeux.

ALBERT ROBERT.

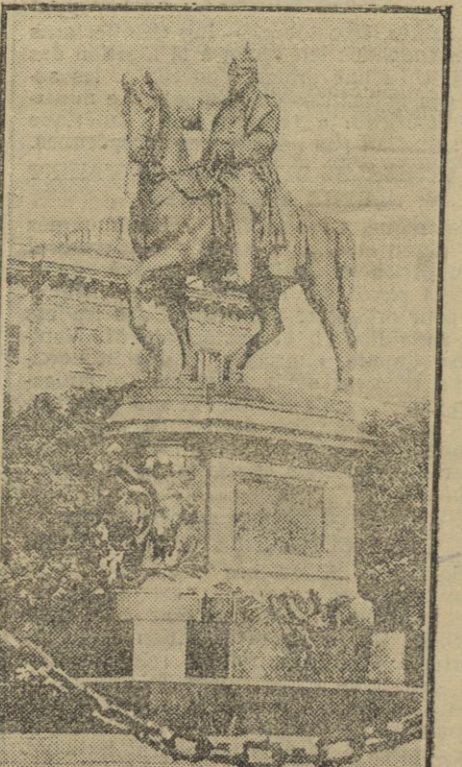
Comment les Allemands entendaient traiter l'Angleterre

Londres, 20 octobre. — La revue financière anglaise les « Financial News » rappelle à l'opinion publique anglaise que les conditions des Allemands avaient l'intention d'imposer à l'Angleterre quand ils ont été de déchaîner la guerre européenne.

Après l'heureuse invasion de la France, qui serait « germanisée », ils auraient exigé de l'Angleterre :

- 1^o Une indemnité de guerre d'au moins 50 milliards ;
- 2^o Le transfert en Allemagne de la totalité des réserves d'or qui se trouvent dans le Royaume-Uni, dans les Dominions et les colonies ;
- 3^o La cession à l'Allemagne de tous les Dominions et colonies ;
- 4^o L'établissement d'un suzeraineté germanique sur la Grande-Bretagne, en vue d'assurer un droit « ad valorem » sur toutes les exportations anglaises, ce droit devant constituer un tribut perpétuel d'au moins 2 milliards et demi par an ;
- 5^o Toutes les valeurs de banques anglaises, tant privées que publiques, devaient passer dans les mains des Allemands ;
- 6^o Toute la flotte, y compris les vaisseaux marchands, appartenant au Royaume-Uni et aux Dominions, devait être cédée à l'Allemagne. La marine de guerre devenait partie intégrante de l'organisation navale allemande, tandis que les vaisseaux marchands auraient été loués à leurs premiers propriétaires pour l'usage du commerce anglais ;
- 7^o — Et ce dernier point porte bien la marque de la « spiritualité » germanique — toutes les femmes des Îles-Britanniques âgées de plus de quatorze ans et de moins de trente-trois ans auraient été, de la part des autorités allemandes, l'objet d'un examen physique, et, après sélection, un million des mieux constituées auraient été envoyées en Allemagne, dans des sortes de bars, où elles auraient été livrées à des officiers allemands en régime de promiscuité et chargées de procurer une population nouvelle aux colonies allemandes.

A METZ



Le monument de l'empereur Guillaume I, près duquel nos aviateurs ont récemment lancé des obus.
Cliché PETITE GIRONDE

UN NOUVEAU HOPITAL, A PARIS



115, rue Edith Cavell, directrice d'un hôpital-caserné à Bruxelles, fut assassinée par les Allemands dans la nuit du 11 au 12 octobre 1915. — Au jour de l'anniversaire de ce crime a été inauguré à Paris, rue Desnouettes, l'hôpital miss Edith-Cavell.
Photo d'EXCELSIOR

Émeutes de "Réservistes"

A Athènes, on tire sur nos patrouilles

Athènes, 20 octobre. — Mardi soir, une patrouille de marins français ayant été accueillie dans la rue du Stade par les huées d'une bande d'agents provocateurs appartenant à la Ligue des réservistes, qui allèrent jusqu'à tirer des coups de revolver, l'officier commandant la patrouille donna l'ordre aux marins de disperser les manifestants, et quinze arrestations furent opérées.

Les troupes grecques assistèrent à l'incident sans intervenir. Durant toute la soirée, une vive agitation régna dans les rues.

LES MANIFESTANTS TOUCHENT DIX FRANCS PAR TÊTE

Athènes, 20 octobre. — La police grecque a complètement abdiqué son autorité, et les rues de la capitale ont été abandonnées entièrement aux soi-disant réservistes et éléments turbulents de la population. Les manifestations montrent clairement que la propagande allemande est toujours puissamment organisée. Toute la journée de lundi, à la légation d'Allemagne et ailleurs, l'argent affluait pour les réservistes et autres perturbateurs dans une proportion inconnue même aux plus beaux jours du régime du baron Schenk. Ces hommes reçurent lundi 10 fr. par tête. Ce sont eux qui, appuyés par de nombreux soldats et marins en uniforme, ont provoqué les manifestations de mardi.

DES MESURES SEVERES ONT ETE PRISES

Athènes, 20 octobre. — Le ministre des affaires étrangères a dit ce matin qu'il avait le ferme espoir que la situation allait s'améliorer. A la suite des incidents qui se sont produits dans la nuit dernière, des mesures militaires sévères ont été prises pour en empêcher le retour.

UN MEDECIN DU ROI ARRETE COMME MANIFESTANT

Athènes, 20 octobre. — Parmi les manifestants qui ont été arrêtés à la suite des manifestations de mercredi se trouve un médecin du roi qui portait un revolver, et qui a reconnu avoir crié : « A bas la France ! »

LA MOBILISATION SEPARATISTE

Athènes, 20 octobre. — Les contingents non exercés des classes 1907 et 1917 en Crète seront appelés incessamment. Tous les réfugiés de Chio de 18 à 51 ans sont invités à se faire inscrire sur le registre de recrutement. On présume que le gouvernement provisoire décrètera la mobilisation dans toute la nouvelle Grèce.

L'AMIRAL DARTIGE DU FOURNET CHEZ M. LAMBROS

Athènes, 20 octobre. — L'amiral Dartige du Fournet a rendu visite à M. Lambros, président du conseil, dans le but d'arriver à la solution définitive des questions du contrôle de la police et de la cession du matériel roulant de Larissa.

LA CENSURE DE LA PRESSE

Athènes, 20 octobre. — Le commissaire en chef de la police française a informé les journaux antifrançais qu'à partir de demain les Français exerceront la censure de la presse.

UNE DECLARATION CATEGORIQUE DE L'AMIRAL DARTIGE DU FOURNET

Athènes, 20 octobre. — L'amiral Dartige du Fournet a déclaré aujourd'hui : « Je ne suis pas venu faire la guerre contre les Grecs, mais établir l'ordre en leur faveur, et j'affirme que la tranquillité sera rétablie dans la capitale. »

LES AVIATEURS D'ATHENES AVEC M. VENIZELOS

Athènes, 20 octobre. — Le lieutenant de vaisseau-aviateur Panaghiotou, sept de ses collègues officiers, vingt sous-officiers et tout le personnel subalterne de l'aérodrome, ont quitté Athènes pour se joindre aux partisans de la Défense nationale.

UNE FIN DE NON-RECEVOIR DU MINISTRE AMERICAIN

Athènes, 20 octobre. — Les manifestants germanophiles ont remis à la légation des États-Unis une protestation contre les actes des puissances de l'Entente. Le ministre américain a répondu que l'Amérique ne se mêlait pas des affaires européennes.

M. VENIZELOS ET SES AMIS DEVAIENT ETRE ASSASSINES

Salonique, 20 octobre. — Les nommés Hoffmann et Caputo, arrêtés à Athènes et transportés à Malte, ont avoué qu'ils étaient payés par la propagande allemande pour organiser l'assassinat des leaders du parti libéral, et surtout de M. Venizelos. Caputo, anarchiste et bandit notoire, a reconnu avoir entrepris l'organisation d'une bande de malfaiteurs pour l'aider à excécuter des projets de la propagande allemande. On voit qu'il était temps pour M. Venizelos et ses amis de quitter Athènes.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE COMMENCE A DELIBERER

Salonique, 19 octobre (retardée). — Le gouvernement provisoire est définitivement composé conformément à la liste publiée. Une seule modification a été apportée : M. Alexandris est remplacé par M. Averof au département de l'intérieur. Les directeurs formant le gouvernement provisoire ont prêté serment ce matin à dix heures devant le triumvirat national. Après cette cérémonie, ils ont tenu un premier conseil des ministres.

M. POLITIS ECRIT AU GENERAL SARRAIL

Salonique, 20 octobre. — M. Politis a écrit au général Sarrail qu'il désirait vivement donner l'assurance qu'il a à cœur

de renforcer les liens établis en vue d'une grande et bonne œuvre de défense nationale, et qui vise surtout à la coopération sincère avec les armées alliées.

UN APPEL DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE AUX REFUGIES

Athènes, 20 octobre. — Suivant des informations venues de Chio, un appel a été adressé aux réfugiés invitant à s'enrôler les hommes de 18 à 51 ans.

LES GRECS DES ETATS-UNIS SONT POUR VENIZELOS

New-York, 20 octobre. — M. Venizelos et le gouvernement provisoire de Salonique ont virtuellement l'appui unanime des 400,000 Grecs résidant aux États-Unis. L'Association littéraire hellénique, qui a des comités dans tous les pays, a commencé une campagne vigoureuse dans le but d'obtenir l'entrée de la Grèce dans la guerre aux côtés des puissances de l'Entente. M. Venizelos a télégraphié qu'il acceptait la présidence honorifique de l'Association, qui compte 90 % de la population grecque des États-Unis.

3,000 VOLONTAIRES GRECS EN EGYPTTE

Le Caire, 20 octobre. — A Alexandrie et dans toute l'Égypte, de nombreux volontaires grecs sont prêts à offrir leurs services au gouvernement de la défense nationale. Le nombre de ces volontaires dépasse présentement 3,000. Celui des sous-officiers et officiers est proportionné à celui des soldats, de sorte que le corps se trouve dès maintenant constitué avec ses cadres et prêt à être employé.

L'Angleterre et la Grèce

Londres, 20 octobre. — La situation en Grèce a été l'objet, à la Chambre des communes, de plusieurs questions. Sir Cornwall a demandé « si le ministre des affaires étrangères pouvait éclairer les Chambres sur la nature et l'objet de la visite du prince Georges de Grèce dans ce pays et de son entrevue avec le ministre des affaires étrangères ».

Lord Robert Cecil a répondu : « La visite du prince avait un caractère privé, et c'est à ce titre qu'il fut reçu ici et à Paris. Le commandant Wedgwood : « Qui protège Tino ? » (Nom familier du roi Constantin). Lord Robert Cecil ne répond pas.

M. Lynch a demandé si le gouvernement a l'intention de reconnaître le gouvernement provisoire grec établi par M. Venizelos.

Lord Robert Cecil a répondu : « Cette question demande un accord préalable entre les alliés. Le gouvernement britannique ne peut pas agir isolément. »

Sur le Front de Salonique

LES POSITIONS BULGARES SUR LA STRUMA

Salonique, 20 octobre. — Depuis le terrible pillage qui leur a été infligé par les pièces britanniques, les Bulgares se sont virtuellement retirés sur l'autre versant de la vallée de la Struma et sont retranchés en arrière de la voie ferrée et au pied de la hauteur Vrundi-Balkan. Toutefois, au nord de Sérès, leur ligne traverse franchement la plaine au nord des positions récemment capturées par les Anglais et forme une sorte de tête de pont protégeant Demir-Hissar et le défilé du Rupel. Au sud de Sérès, la ligne s'incurve dans la direction du lac Thahinos et de l'embouchure de la Struma. Des patrouilles britanniques ont pénétré dans le village de Ninor, situé sur la voie ferrée au sud-est de Sérès. Les incursions et reconnaissances sont pour ainsi dire journalières. Chaque fois nos patrouilles ramènent trois ou quatre prisonniers.

DES CONTINGENTS TURCS APPARAISSENT

Salonique, 20 octobre. — Les Bulgares ont été renforcés par des Turcs, mais ceux-ci ne sont plus vêtus de kaki, mais d'un uniforme probablement allemand constitué par un jersey de laine grise fortement échantonné à l'encolure et rentrant dans les pantalons bouffants, retenus par une ceinture. Leur tête est couverte d'une casquette, et d'un cache-nez combinés et appelés du nom d'Enver-Pacha, qui en prescrivait l'usage. Les Turcs sont cantonnés à l'extrême sud de la ligne ennemie, parmi des populations musulmanes, et tous s'imaginent qu'ils combattent pour rendre la Macédoine à la Turquie.

En Espagne

Un grand Procès

Madrid, 19 octobre. — Un grand procès va s'ouvrir devant le tribunal suprême de la guerre et de la marine. C'est l'affaire des grévistes de Cenicerro (province de Logrono).

Dans cette localité agricole, les travailleurs des champs se sont mis en grève au mois de mars de l'année dernière. Les autorités appelèrent aussitôt la garde civile ; une collision eut lieu, au cours de laquelle un garde fut tué et plusieurs militaires et paysans blessés.

L'acte d'accusation demande la peine de mort pour trois des accusés comme auteurs de l'agression contre la garde civile. Cette rigueur a produit une grande impression dans toute la province de Logrono, où on commence une campagne de solidarité en faveur des prisonniers. (Radio.)

Torpillage de l'"Alaunia"

Paquebot anglais

Les Passagers et presque tout l'Équipage sont sauvés

Londres, 20 octobre. — Le Lloyd annonce que le paquebot anglais « Alaunia », de la Compagnie Cunard, a été coulé. Le commandant et 163 hommes de l'équipage ont été débarqués. Les passagers, au nombre de 180, tant hommes que femmes et enfants, avaient été débarqués avant le torpillage du navire.

Londres, 20 octobre. — Le transatlantique « Alaunia » était un navire de 13,405 tonnes qui avait été construit en 1913 à Greenock. Il mesurait 170 mètres de long, 21 mètres de large, et avait 13 mètres de tirant d'eau. Son port d'attache était Liverpool.

L'« Alaunia » devait partir pour New-York à la fin du mois, et le transatlantique a été probablement coulé durant son voyage de New-York en Angleterre, qu'il effectuait avec une cargaison de charbon. On dit que 29 hommes de l'équipage seraient manquants.

Londres, 20 octobre. — La perte de la cargaison de l'« Alaunia » affecte considérablement les Compagnies d'assurances maritimes. Toutefois, pour les assureurs maritimes anglais, la perte sera comparativement minime.

Deux autres Bateaux coulés

Copenhague, 20 octobre. — La barque suédoise « Gretha » a été torpillée par un sous-marin allemand. D'autre part, le vapeur norvégien « Sten » fut coulé par un sous-marin allemand sans que la cargaison ait été examinée ; l'équipage fut sauvé par un vapeur suédois.

Ils admettent la Perte du « Bremen »

Washington, 20 octobre. — La perte du sous-marin « Bremen » est virtuellement admise aujourd'hui par les diplomates austro-allemands au courant des mouvements du navire.

Hindenburg contre la Piraterie à outrance

Amsterdam, 20 octobre. — Le comité créé par le comte Reventlow, pour fixer les conditions de la paix, s'est rangé à l'avis du maréchal Hindenburg, qui s'oppose à la reprise de la campagne sous-marine.

En Allemagne

LES CONFÉRENCES

au Grand Quartier général allemand

Zurich, 20 octobre. — Les journaux allemands attachent une importance toute particulière au séjour que font actuellement au grand quartier général, auprès de l'empereur et du maréchal von Hindenburg, le chancelier de Bethmann-Hollweg, et le secrétaire d'État aux affaires étrangères von Jagow. On fait, en effet, remarquer que, dès sa réouverture, le 26 octobre courant, le Reichstag abordera la question du budget des affaires étrangères et aussi celle des nouveaux crédits militaires supplémentaires demandés par le gouvernement. On en déduit naturellement que M. de Bethmann-Hollweg s'est rendu au grand quartier général, non seulement pour faire au kaiser un exposé détaillé de la situation politique de l'empire, mais aussi afin d'y prendre les dernières instructions de son souverain relativement à la réouverture du Parlement. Certains journaux conservateurs insinuent ce matin que les débats sur le budget des affaires étrangères donneraient le signal d'une reprise plus violente de la campagne contre le chancelier.

L'Allemagne veut faire chanter la Hollande à son Tour

Amsterdam, 20 octobre. — On signale une diminution dans les arrivages de charbon allemand. Le fer et l'acier allemands arrivent aussi en moins grandes quantités qu'auparavant. Cette situation coïncide avec ce fait que la « Gazette de Cologne » publie contre la Hollande un article analogue à celui qu'elle publia naguère contre la Suisse pour préparer les démarches comminatoires qu'on se rappelle. Elle reproche à la Hollande de ne plus laisser exporter suffisamment de vivres vers l'Allemagne. Elle menace les Hollandais d'une réduction dans les livraisons de fer et de charbons allemands. En réalité, l'attitude prise par l'Allemagne semble destinée, non seulement à empêcher les Hollandais de réduire leurs exportations de vivres, mais encore à permettre aux Allemands de mettre les ressources hollandaises en coupe réglée, comme ils viennent de le faire pour les ressources de la Suisse. On veut recommencer à La Haye le coup de la convention économique qui a réussi en Suisse.

Nos récents Raids sur l'Allemagne

Bâle, 20 octobre. — Le raid des avions français sur l'Allemagne a couvert un espace plus grand qu'on ne l'avait d'abord avoué. Le ministère de la guerre bavarois vient de prévenir les populations prises de peur qu'il est impossible que les Français puissent étendre leurs raids jusqu'à Munich. La population civile de Loerach se plaint de n'avoir pas été prévenue par l'autorité militaire lors de la dernière surprise exécutée de nuit par les avions alliés.

Les Droits des Blessés

Les « Torpillages » du Docteur Vincent

Paris, 20 octobre. — L'absence du général Roques, qui devait répondre aujourd'hui aux interpellateurs sur la meilleure utilisation des effectifs, sur l'emploi des auxiliaires, les sursis d'appel, a obligé la Chambre à renvoyer à vendredi prochain la suite de cet important débat.

M. Paul Meunier interpelle le ministre de la guerre en la personne du sous-secrétaire d'État au service de santé sur les mesures qu'il a prises pour faire respecter les droits des blessés.

En l'absence de son collègue, M. Le Bail-Maignan malade, M. Paul Meunier demande si un citoyen français sous les drapeaux peut être forcé par menace de punitions ou par contrainte, à subir un traitement médical ou chirurgical. L'instruction ministérielle du 5 avril 1915 reconnaissait qu'un homme ne pouvait être forcé à subir un traitement médical, mais refusait la pension en cas de maladie ou d'infirmité durable.

Mais il restait toujours les dispositions du Code de justice militaire pour refus d'obéissance. Elles furent appliquées avant et après le procès de Tours, notamment à Orléans, où un malheureux fut condamné à trois mois de prison. Et les malheureux blessés furent enfermés non dans un hôpital mais dans une prison.

M. Paul Meunier parle de l'affaire du zouave Deschamps, à Tours, dont il fut le défenseur. Il lit un document montrant les souffrances des blessés « torpillés » par le docteur Clovis Vincent.

M. Pugliesi-Conti lit une lettre d'un blessé décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, qui prétend que le docteur Vincent a fait un miracle en le sauvant.

M. Paul Meunier : Il ne s'agit pas de la question scientifique, mais de savoir si un médecin a le droit de torturer un malade.

M. Justin Godard, sous-secrétaire au service de santé : Si c'était exact, j'aurais pris une sanction contre le docteur Vincent.

M. Paul Meunier : Vous êtes venu à Tours la veille du procès et vous n'avez pas eu peur d'intervenir au débat, de communiquer à la presse une note approuvant le docteur Vincent ; vous avez même remis au Conseil une note précisant ce que vous aviez dit à la presse et disant que vous couvriez votre subordonné. Mais le conseil de guerre ne vous a pas suivi.

M. Paul Meunier ajoute qu'en plus des sanctions civiles touchant les pensions, on n'a pas le droit d'infliger un traitement à un blessé sous peine de prison ou de peines disciplinaires. Consultée, l'Académie de médecine s'est prononcée dans ce sens. Néanmoins, on inflige ce traitement tous les jours à de glorieux blessés.

M. Paul Meunier compte sur le ministre pour compléter sa circulaire du 5 avril 1915 et prendre les blessés sous sa protection. (Applaudissements à gauche.)

Le docteur Gabriel Maunoury (Eure-et-Loir) dit que la commission d'hygiène fait une distinction entre le refus de subir un traitement anodin et celui de refuser de subir une opération ; elle pense que jamais la contrainte ne doit être employée. « Jamais, dit-il, je n'endormirais quelqu'un de force. » (Applaudissements.)

Le docteur Maunoury, qui a fait une enquête sur le cas du zouave Deschamps, ne raconte pas du tout l'affaire comme M. Paul Meunier. Il prétend que Deschamps, à la suite de blessures, était atteint d'un affaiblissement de la volonté, et qu'on a bien fait de l'envoyer dans un établissement de neurologie.

Le traitement électrique n'est pas dangereux. Le docteur Maunoury et son collègue le docteur Navarre se sont fait tortiller. Le traitement est un peu douloureux, mais il n'est pas insupportable. Le docteur Maunoury assure que, grâce à la méthode électrique, on retrouve dix à quinze mille récupérés par an, qui recevraient une pension comme réformés n° 1. (Applaudissements à droite et au centre.)

Le docteur Augagneur s'occupe des simulateurs et se demande si on peut compter sur la douleur pour les découvrir. On n'a pas supprimé la torture dans les tribunaux pour la rétablir dans les hôpitaux. Pour honteux que soit l'acte d'un simulateur, c'est un homme ! Et le vrai simulateur supporte la douleur sans l'avouer. Il est inadmissible que les blessés soient soumis à cette douleur. Les médecins ne doivent pas imposer des méthodes aux malades.

M. Augagneur n'admet pas que le sous-secrétaire d'État soit intervenu dans le procès Deschamps.

M. Justin Godard : Cela n'est pas exact. Le 20 mai 1916, mis au courant des attaques de presse contre la méthode Vincent, j'ai écrit au directeur du service de santé de prendre la défense de son subordonné.

M. Paul Meunier : On a versé le document le dernier jour du procès et avant la clôture des débats.

M. Augagneur : Le sous-secrétaire d'État a eu tort de recommander une médication qui entraînait la douleur ; un médecin doit au contraire la supprimer.

M. Leredu (Seine-et-Oise), président de la Société des médecins légistes, soutient que le malade ne peut se refuser à une médication, mais seulement à l'opération sanglante.

M. Leredu demande la création d'une commission mixte de chirurgie chargée d'examiner les cas douteux en cas de refus de la part du malade. Mais les poursuites devant le conseil de guerre ne sont pas admissibles, parce que en cette matière, il n'y a pas d'article applicable, et qu'on ne peut juger par analogie en matière pénale.

LE SOUS-SECRETIRE D'ETAT

Le sous-secrétaire d'État monte à la tribune. Ce débat est purement théorique. Il n'y a pas de conflit entre les malades et les médecins ; tous font leur devoir.

Avant de donner mon adhésion à un traitement électrique, j'ai consulté les spécialistes. Le docteur Huet, chef des services d'électrothérapie à la Salpêtrière, dans un rapport, déclare que ce traitement est utile. Il

réveille la sensibilité engourdie et produit des mouvements que les malades ne peuvent accomplir par leur propre volonté. Cette méthode n'est nullement cruelle. Ses moments douloureux ne sont que de courte durée.

M. Justin Godard rend hommage à la valeur du docteur Vincent, lauréat de l'Académie de médecine. Il a obtenu de nombreuses guérisons, affirmées sous la foi du serment. Il ajoute que sur les hospitalisés à Tours, il y a eu 95 % de guérisons qui ont rendu à l'armée des soldats.

Le sous-secrétaire d'État déclare inexactes les faits de brutalité reprochés au docteur Vincent. Les dépositions de nombreux blessés en témoignent. On a invoqué la torture et l'inquisition alors que tout se passe portes ouvertes dans une salle de classe du lycée Descartes.

« La vérité est que le zouave Deschamps a frappé Vincent d'une façon cruelle au visage, que Deschamps a récidivé. Alors, sentant qu'il allait succomber, le docteur Vincent a écarté son agresseur en ripostant. Il a agi en cas de légitime défense. Il faut dissiper les légendes répandues autour de cette affaire. »

En se rendant à Tours, à la veille du procès le sous-secrétaire d'État a pensé qu'il devait mettre fin à une campagne de presse menée contre le docteur Vincent et voir si les droits du blessé étaient observés.

On a dit, ajoute-t-il, que j'avais fait une pression auprès des jurés. Et que penser de votre intervention à vous, M. Paul Meunier, député, comme avocat dans un procès où vous pouviez influencer les juges par la menace d'une interpellation. J'avais le devoir de rétablir l'équilibre. (Applaudissements au centre et sur divers bancs.)

M. Justin Godard, au sujet du droit des blessés de se refuser à un traitement, dit qu'il faut s'occuper des intérêts de la défense nationale et veiller à la conservation des effectifs en rendant valables les soldats qui peuvent le redevenir. On doit imposer aux soldats les vaccinations prévues et autres médications prévues par les règlements, ainsi que les opérations non sanglantes. Pour celles-ci, le médecin doit amicalement faire entrevoir au malade le bénéfice qu'il en retirera. On a réalisé pour les blessés le maximum de garanties auxquelles ils ont droit.

Le sous-secrétaire d'État conclut par un chaleureux éloge du personnel du service de santé. (Applaudissements.)

La clôture du débat est prononcée. La priorité est demandée par M. Paul Meunier en faveur de son ordre du jour ainsi libellé : « La Chambre, affirmant sa sympathie et sa reconnaissance pour les blessés et résolue à faire respecter en leur personne les droits des citoyens... »

Le gouvernement, dit M. Justin Godard, n'accepte que l'ordre du jour de M. Guiraud (Tarn).

La priorité est refusée à l'ordre du jour Paul Meunier par 352 voix contre 150.

L'ordre du jour Guiraud est ainsi libellé : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante en lui pour assurer le traitement des blessés, en conciliant leurs droits avec les obligations de la défense nationale... »

MM. Mourier et Stern proposent cette addition, que le gouvernement accepte : « Et affirmant que tous les militaires sans distinction de grade et qualité seront soumis aux mêmes obligations médicales et chirurgicales, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté au fond par 352 voix contre 5.

La séance est levée à sept heures trente-cinq.

Prochaine séance mardi, à trois heures.

Au début de la séance, la Chambre avait adopté ce projet de résolution :

« La Chambre invite le gouvernement à assimiler pendant la durée de la guerre les officiers et assimilés de la réserve et de la territoriale, nommés à titre définitif ou à titre temporaire, aux officiers et assimilés de l'armée active en ce qui concerne le droit à l'avancement et aux décorations, et à abroger toutes les dispositions contraires, dans le décret du 10 décembre 1907, et dans l'instruction pour l'application du décret du 2 mai 1914. »

La Zone avancée des Armées interdite aux Civils pendant la Toussaint

Paris, 20 octobre (officiel). — L'autorité militaire a déjà été saisie d'un grand nombre de demandes faites par les familles désireuses de se rendre, à l'occasion de la Toussaint, dans la zone avancée des armées. Il est certain que ces demandes se multiplieront et que, si elles étaient accordées, il en résulterait nécessairement une gêne sérieuse. Dans ces conditions, pendant la période du 31 octobre au 5 novembre, les autorités se verront dans l'obligation de refuser les demandes qui leur seraient faites pour avoir accès dans la zone avancée des armées.

Le Travail des Internés en Suisse

Paris, 20 octobre. — La commission du régime des prisonniers de guerre, réunie sous la présidence de M. Emile Combes, ministre d'État, a donné son adhésion à un projet d'organisation du travail des internés en Suisse, projet qui a déjà reçu l'agrément du gouvernement.

Le président de la commission a informé la commission que le gouvernement avait accueilli favorablement le projet d'institution d'un Office qui aurait pour mission d'organiser le travail des prisonniers de guerre et des civils internés en Suisse. A ce propos la commission a émis l'avis qu'il y avait lieu de favoriser très largement l'entrée en France des objets déjà fabriqués en Suisse par nos prisonniers de guerre et nos internés civils.

Accalmie entre deux combats

L'artillerie reste toujours active sur la Somme

Paris, 20 octobre. — Journée de stagnation sur le front de la Somme.

Le beau temps est revenu, mais il faut que nos aviateurs aient pu assurer le réglage des tris de l'artillerie avant que nos pièces puissent préparer efficacement de nouvelles attaques de l'infanterie.

Déjà, d'ailleurs, la canonnade a repris avec une extrême violence sur tout le front, au nord et au sud de la rivière, mais nos fantassins n'entrèrent pas en action.

L'ennemi, de son côté, visiblement éprouvé par ses contre-attaques aussi répétées qu'infructueuses renonça à nous disputer le terrain récemment gagné par nos troupes.

Enfin, il faut s'attendre à voir se poursuivre par bonds successifs le déploiement stratégique des forces franco-anglaises que les Allemands malgré leurs efforts acharnés, ne parvinrent ni à arrêter ni même à interrompre.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 20 Octobre (15 heures)

Sur le FRONT DE LA SOMME, on ne signale aucune action d'infanterie au cours de la nuit.

La lutte d'artillerie s'est poursuivie avec activité dans la région de SAILLY-SAILLISEL et dans le secteur BELLOY-BERNY.

En LORRAINE, nous avons fructueusement repoussé des coups de main sur nos petits postes de la région de BEZANGE.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 20 Octobre (23 heures)

SUR LE FRONT DE LA SOMME, rien à signaler en dehors de la lutte d'artillerie habituelle, particulièrement active dans les secteurs de SAILLY-SAILLISEL, de BERNY-EN-SANTERRE et d'ABLAINCOURT.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 20 octobre.

On constate qu'un grand nombre de souscripteurs se libèrent au moyen de bons de la Défense nationale, s'empressant de transformer un revenu de 5 % en un revenu de 3,70 %. Les avantages évidents de ces échanges apparaissent de plus en plus aux souscripteurs des villes et des campagnes.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 20 Octobre (10 heures 10)

Hier soir, les redoutes STUFF et SCHWABEN ont été violemment bombardées par l'ennemi.

Au cours de la nuit, nous avons exécuté deux coups de main sur les tranchées allemandes près de LOOS.

Du 20 Octobre (21 heures 35)

Ce matin, à la suite d'une préparation d'artillerie, l'ennemi a lancé une attaque à l'ouest de la redoute « Schwaben ». Il a été rejeté avec des pertes importantes avant d'avoir pu atteindre nos positions.

Rien à signaler sur le reste du front.

Aveux allemands

Genève, 20 octobre. — Avec beaucoup de réticences et d'affirmations au sujet de combats victorieux, les Allemands finissent par avouer la perte du terrain au nord d'Eaucourt-l'Abbaye, au nord de Gueudecourt, de Sully et entre Blanches et la Maisonnelle.

Pour la Macédoine, ils se bornent à dire que de nouveaux combats sont en cours.

Un Premier Contingent de 1,000 Ouvriers belges déportés en Allemagne

Maestricht, 20 octobre. — Les autorités allemandes qui, comme on le sait, avaient ordonné tous les ouvriers sans travail de se faire inscrire ont décidé de faire un premier relèvement d'un millier d'hommes, qui seront expédiés en Allemagne. Le même crime est sur le point d'être commis à Malines.

Tirages financiers

DU 20 OCTOBRE

VILLE DE PARIS 1871

Le numéro 109,862 gagne 100,000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 50,000 fr. : 1,272,182 940,931

Les dix numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

1,281,682 188,772 784,546 36,766 416,237 989,524 1,062,086 693,777 15,977 802,835

Les 75 numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

977,759 491,911 397,433 750,669 320,027 533,241 862,308 1,078,145 601,215 1,273,605 1,132,010 538,047 1,237,553 620,321 316,875 952,917 1,210,902 426,477 156,588 952,915 525,434 1,234,564 449,213 301,008 694,264 724,361 1,078,141 435,707 276,188 52,247 211,752 89,807 586,761 1,112,066 32,647 1,272,083 588,278 986,208 225,055 613,532 977,751 119,233 516,637 1,124,263 64,609 848,222 1,139,216 672,106 1,196,649 586,270 252,557 36,763 1,196,648 391,712 927,347 369,611 331,160 345,346 490,185 676,015 1,008,598 1,042,535 1,285,468 1,176,278 595,677 349,489 369,615 316,874 940,076 296,054 679,951 1,130,668 1,168,297 935,435 426,163

4,372 numéros sont remboursables au taux de 400 fr.

VILLE DE PARIS 1910 3 %

Le numéro 403,147 gagne 100,000 fr. Le numéro 69,946 gagne 10,000 fr.

Les cinquante-neuf numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

360,059 228,311 122,222 551,522 512,983 334,263 174,780 65,102 284,862 472,014 177,228 471,167 48,867 523,319 63,553 569,325 214,106 11,773 419,604 52,270 602,476 124,639 600,401 310,639 243,529 525,233 330,334 433,042 341,832 472,264 411,156 426,022 182,881 388,385 9,246 152,221 498,474 9,499 169,061 332,170 493,886 328,425 284,998 415,720 567,727 326,079 563,069 93,828 589,841 329,940 332,182 602,469 331,089 31,767 275,073 363,755 55,118 433,973 38,723

Nos Alliés tiennent l'ennemi en échec

Paris, 20 octobre. — Il est très significatif que depuis quelque temps les journaux allemands qui parlent des opérations en Transylvanie ont baissé le ton, cela prouve indubitablement que les ennemis ne sont pas en très bonne voie sur ce point.

D'autre part, le Communiqué roumain enregistre de petits succès locaux intéressants, l'ensemble de la situation sur la frontière entre la Roumanie et la Transylvanie donne l'impression d'un essoufflement, au moins momentané, de l'offensive austro-allemande.

Il est assez malaisé de discerner le plan de l'ennemi. Celui-ci a jusqu'ici esquissé successivement trois manœuvres :

1. Par l'aile droite, menaçant, par les cols de Vulkani et de la Tour Rouge et la vallée du Jiu, d'envelopper l'armée roumaine en s'appuyant sur le Danube.

2. Le centre, tentant de porter un coup direct sur Bucarest en franchissant les cols au sud de Brassø.

3. L'aile gauche, tentant de s'emparer de la ligne zernowitz-Bucarest, et sur Galatz, dont la réussite isolerait la Roumanie du côté du nord est.

Ils occupent des Hauteurs importantes

Bucarest, 20 octobre. — L'occupation par les Roumains des hauteurs dominant Mateias est considérée comme ayant une grande importance au point de vue de la défense du pays. Généralement les opérations défensives qui s'effectuent sur le front nord sont de nature à inspirer toute confiance. Pour l'instant, la bataille se développe sur une longueur d'environ 150 kilomètres. En tout cas, la bravoure dont font preuve les troupes roumaines est une garantie que les positions défensives des Carpathes ne seront jamais emportées par les ennemis.

Une Formidable Artillerie boche

Londres, 20 octobre. — Le général Falkenhayn avait pu, grâce à plusieurs voies ferrées, concentrer un grand nombre de canons à longue portée, aussi bien que des canons et des mortiers de campagne et de tranchées, contre l'armée roumaine en Transylvanie. Malgré cette supériorité d'artillerie écrasante, les Roumains, pendant six jours, combattirent en battant en retraite dans les forêts et finirent Falkenhayn en échec à 12 kilomètres au nord de Cronstadt. Ce n'est que le matin du 8 octobre que la concentration d'artillerie allemande à ce point triompha de la résistance roumaine.

Néanmoins, les canons de campagne et les canons de montagne des Roumains couvrirent jusqu'au dernier moment le terrain de barrages meurtriers. L'ennemi n'a pas annoncé la capture d'un seul canon. Avant de se retirer, les Roumains mirent le feu à la raffinerie de pétrole de Vidombak, aux magasins, à la gare, à l'usine de spadium et au dépôt de marchandises.

Nouveau Feu grégeois

Bucarest, 20 octobre. — L'esprit inventif des soldats roumains a imaginé de nouveaux moyens de résistance contre l'ennemi. Des soldats font rouler des hauteurs des montagnes des tonneaux remplis de matières inflammables qui jettent la panique parmi les détachements ennemis.

La Mission française à Bucarest

Bucarest, 20 octobre. — Le général Berthelot, aussitôt arrivé, fut reçu par le roi au grand quartier général. L'accueil qui lui a été fait a été très flatteur.

Le général français assista à un déjeuner à la légation de France. Parmi les invités se trouvaient le ministre de la guerre de Roumanie et le maréchal de la cour.

La mission française produit une excellente impression, surtout parmi les milieux militaires qui accueillent les officiers français en camarades. La presse locale exprime sa reconnaissance pour la France qui a envoyé des officiers aussi éminents, dont la collaboration présente la garantie du succès et affirme des sentiments de solidarité.

L'AFFAIRE ROCHETTE

ASSEZ DE RECLAME AUX ESCARPES !

Paris, 20 octobre. — A propos de l'arrestation de Rochette, l'« Echo de Paris » flétrit cette déplorable habitude que nous avons prise de faire une réclame inopportune aux escarpes de tout acabit :

« Ce serait un bon signe, dit-il, et agréable, si la nouvelle aventure de ce Rochette faisait peu de bruit, séduisait peu l'attention des badauds et enfin ne tournait pas au petit scandale privilégié. C'était si bête, il faut le dire, l'intérêt passionné que nous accordions à des héros de correctionnelle, à des flious qui, du jour au lendemain, pour le seul fait d'avoir volé, devenaient célèbres et devenaient les enfants chéris de la renommée. Il convenait alors qu'on laissât ce fameux Rochette débattre sans gloire ses menues affaires avec la justice et rentrer dans la modestie, à laquelle se résignent de plus honnêtes citoyens. »

Les Serbes avancent toujours

Les Bulgares perdent du monde et du matériel

Paris, 20 octobre. — La poussée offensive des alliés vers Monastir, qui était, ces jours derniers, demeurée stationnaire, paraît avoir recommencé sous d'heureux auspices. En effet, les Serbes viennent, après un brillant combat, de s'emparer du village de Brod. Puis, ils ont progressé vers le nord de près de quatre kilomètres et ont enlevé Vessello, ainsi que toutes les hauteurs qui séparent cette localité de Brod. Ils ont percé ainsi la troisième et dernière ligne ennemie.

Ce qui permet de mesurer l'importance de ce succès, c'est qu'il y a quelques jours les Serbes passèrent la Cerna, en face de Brod. Mais lorsqu'ils eurent pris pied de vive force sur la rive, ils se trouvèrent en présence de puissantes lignes de défense organisées par les Bulgares pour barrer la route qui conduit vers le nord, et dont le village fortifié de Brod constituait l'ouvrage le plus important. La prise de cette localité a donc pour conséquence de forcer le premier passage que l'ennemi avait opposé sur ce point à l'avance de nos alliés. Les Serbes, en refusant la faculté de faire passer plus facilement leurs troupes sur la rive droite de la Cerna. C'est un avantage capital qui leur permettra de poursuivre avec succès les opérations en vue du débordement de Monastir.

A leur aile droite, les Serbes ont également fait des progrès dans la zone monta-

gneuse du Dobropolje, où l'ennemi oppose une vive résistance.

On remarquera que de nouveaux contingents italiens sont arrivés à Salonique. Ce ne sont pas les derniers. D'autres puissances, comprenant l'intérêt de notre action militaire dans les Balkans, envoient de très importants renforts. L'offensive alliée sur la ligne Gradesnika-Kenali pourra bientôt reprendre avec une nouvelle vigueur.

LES SERBES EN FACE DE LA DERNIERE LIGNE ENNEMIE

Salonique, 20 octobre. — Par la prise de Brod et de Vessello, les Serbes ont percé la seconde ligne ennemie et sont maintenant en face de la troisième et dernière ligne, sur les pentes à l'ouest des monts Morihova, ce qui les rapproche sensiblement de Monastir.

IMPRESSION DE M. CHAUMET

Paris, 20 octobre. — M. Chaumet, député de la Gironde, de retour de mission à Salonique, était très entouré dans la salle des pas perdus, à la Chambre. Sans commettre d'indiscrétion, l'entrer dans certains détails, rendait hautement hommage, avec l'autorité et la conviction d'un témoin, à l'œuvre des soldats alliés sur le front des Balkans, et aussi au commandement en chef, qui a su obtenir le maximum de résultats avec les ressources dont il dispose.

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS

Paris, 20 Octobre

Du front de la STRUMA au VARDAR, lutte d'artillerie intermittente. Sur la rive gauche de la CERNA, les Serbes, poursuivant leur marche en avant au nord de BROD, ont remporté un brillant succès sur les Bulgares.

Le plateau et le village de VENESSELO ont été enlevés d'assaut par nos alliés, qui ont mis en déroute d'importantes forces ennemies. Les pertes subies par les Bulgares sont très élevées.

Au cours de cette action, les Serbes ont pris trois canons, plusieurs mitrailleuses et fait une centaine de prisonniers.

OFFICIEL ANGLAIS

Londres, 20 Octobre

Deux patrouilles ennemies ont été capturées sur le front de la STRUMA. Une position ennemie a été endommagée au nord de NECHORI. Activité de l'artillerie de part et d'autre sur le front de DOIRAN.

OFFICIEL SERBE

Salonique, 20 Octobre

Le 19 octobre, nos attaques se sont poursuivies avec un succès complet. L'ennemi est rejeté avec de grandes pertes.

Nos trophées de ce jour sont : 4 canons de campagne, 4 canon de tranchée, 5 caissons, beaucoup de munitions, 7 mitrailleuses et une grande quantité de matériel de guerre.

Nous avons capturé 2 officiers bulgares, dont 1 commandant, 1 officier allemand, 114 soldats bulgares et 25 soldats allemands.

En Russie

LES OPERATIONS DES ARMÉES BROUSSILOFF

Pétrograd, 20 octobre. — Le champ de bataille de Koltshovtse s'étend dans la direction nord-ouest le long de la Gnila-Lipa. Les Russes semblent vouloir envelopper Halicz par le nord.

Les combats près d'Halicz se continuent avec le même acharnement. La 3e division de la garde allemande a été amenée de Lemberg, où elle était tenue en réserve.

En Volhynie, les Russes ont fait une pointe dans les défenses allemandes à Czeryaly, sur la rive gauche de Stokhod supérieur. En attaquant Czeryaly, l'ennemi comptait évidemment diminuer la pression entre Vladimir-Volynski et Sokal, et surtout au nord de Gorytnitza, où le combat dure depuis plusieurs jours et où les troupes du général Terstyansky sont presque exclusivement allemandes. En menaçant la droite du général Katedine, l'ennemi espérait arrêter son centre qui est très fort.

LA GRANDE BATAILLE DEVANT HALICZ

Bâle, 20 octobre. — On mande de Cracovie que, près d'Halicz, l'artillerie russe, installée sur les hauteurs environnantes et se composant principalement de canons japonais, bombarde continuellement ce secteur. Les Russes ont, à maintes reprises, essayé de percer le front allemand, notamment par une attaque de flanc dans la direction de Bolsowicz. Cette attaque leur réussit tout d'abord, mais ils furent finalement repoussés par les troupes germano-austro-hongroises.

Les Russes canonnent avec intensité Halicz, et aux environs de cette ville, qui est évacuée par la population civile, de violents combats se déroulent continuellement.

TACTIQUE ALLEMANDE DEVENUE IMPOSSIBLE

Pétrograd, 20 octobre. — Sur le front sud-ouest russe, les Allemands comptent beaucoup trop sur les effets de leur artillerie de forteresse. Ce front, depuis que les Roumains ont décidé de prendre part à la guerre, a pris un développement énorme. Il s'étend maintenant sur une longueur de plus de 400 milles. Dès lors, les Allemands ne peuvent plus bénéficier de la tactique à laquelle leurs succès pouvaient être attribués jusqu'ici, tactique qui consiste dans une concentration de grandes masses d'artillerie mobile.

Munitions pour la Russie

Christiania, 20 octobre. — 21 bateaux américains sont arrivés à Arkhangel chargé de munitions.

FRANCE ET JAPON

M. BRIAND ET LE VICOMTE MOTONO

Paris, 20 octobre. — Le président du conseil a prié notre ambassadeur à Pétrograd de présenter ses vives félicitations au vicomte Motono, ambassadeur du Japon à Pétrograd, avant son départ pour Tokio, où il va prendre le portefeuille des affaires étrangères dans le nouveau cabinet.

Il a chargé M. Paléologue de lui dire combien il se réjouissait de collaborer avec lui et combien il espérait que cette collaboration sera féconde pour le succès de la coalition et des grands intérêts généraux que nous défendons en commun, non moins que le resserrement des relations déjà si cordiales entre la France et le Japon.

En réponse, le vicomte Motono a chargé l'ambassadeur du Japon en France de faire parvenir à M. Briand le télégramme suivant :

« Profondément touché des sentiments que vous voulez bien m'exprimer par votre très aimable télégramme, qui m'a été transmis par votre ambassadeur à Pétrograd, je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements. Ce sera pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir collaborer avec vous à la grande œuvre qui nous lie tous si étroitement. Vous pouvez être assuré d'avance qu'au sein de mon cabinet, je n'aurai rien épargné pour que les relations entre le Japon et la France, vous pouvez compter absolument sur moi. Tous mes efforts tendront à arriver à un resserrement de plus en plus étroit de nos relations si sincèrement amicales. »

« Je saisis cette occasion pour vous prier de vouloir transmettre à M. le Président de la République l'expression de ma plus profonde gratitude pour les paroles si bienveillantes qu'il m'a fait parvenir par S. E. M. Paléologue. »

Le vicomte Motono, qui est né en 1862, est un diplomate de carrière, arrivé jeune encore aux postes les plus élevés, en raison de sa remarquable intelligence. Il a des liens d'attachement anciens avec notre pays, et il possède une connaissance approfondie des choses françaises. Comme son président du conseil, le maréchal Terautsi, il parle parfaitement notre langue, et il appartient aux générations japonaises qui sont venues demander à la France de les initier à la civilisation européenne. De même que le maréchal Terautsi a fait ses études militaires à l'École de Saint-Cyr, Motono a fait ses études secondaires à un lycée de Paris, où il fut un des élèves les plus brillants de sa classe, et il a poursuivi ses études de droit à Lyon. On ne saurait douter qu'il ne s'efforce, comme ministre des affaires étrangères, de resserrer encore davantage les liens qui unissent le Japon à la Russie et à l'Entente.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

EN GRÈCE

Les Forces séparatistes
comprennent déjà
quatre divisions complètes

L'Escadre est en rade de Salonique

Salonique, 20 octobre. — Le gouvernement national a procédé jusqu'ici à la constitution de quatre divisions, dont deux sont destinées à composer les armées de Macédoine, les autres celles des îles. Ces dernières seront sous les ordres des colonels Iannou et Fikiori.

La direction de la division navale a été confiée au commandant Vratanos; les navires se trouvent actuellement en rade de Salonique. (Radio.)

LES MESURES DE M. LAMBROS

Athènes, 20 octobre. — Le gouvernement fait annoncer que des mesures énergiques sont prises pour prévenir tous désordres ou attentats. Les cafés et débits de la place Omonia devront fermer leurs portes à onze heures du soir. (Radio.)

LES COLLABORATEURS DE M. POLITIS

Athènes, 20 octobre. — Plusieurs fonctionnaires supérieurs du ministère des affaires étrangères sont attendus à Salonique, où ils se mettront à la disposition de M. Politis.

Ce que mangent les Combattants

Le « Poilu » est mieux nourri
que « Michel »

Paris, 20 octobre. — La « Frankfurter Zeitung » publie sur le ravitaillement des troupes un article évidemment motivé par les plaintes des soldats au sujet de la nourriture. Cet article dit notamment :

« Il leur arrive de jurer lorsqu'ils ont le ventre creux, mais, en principe, lorsque c'est le fait de nécessité du combat ils le comprennent. Ce qu'ils ne peuvent admettre, c'est qu'avec toute cette excellente organisation, avec l'exactitude ponctuelle des convois de ravitaillement jusqu'aux premières lignes, souvent la portion réglementaire ne se trouve pas dans l'assiette des simples soldats, parce que d'autres assiettes reçoivent peut-être plus que leur dû. »

Pour qui connaît la mentalité de l'officier et du sous-officier prussiens, cette dernière réclamation peut être fondée. Mais cette ration dont le soldat allemand est en partie frustré est-elle, comme le dit le rédacteur de la « Frankfurter Zeitung », toujours suffisante et de la meilleure qualité ? Voici, à ce propos, des chiffres que le hasard nous fournit. Ils se trouvent dans une instruction du 6e corps d'armée tombée entre nos mains sur la Somme :

« A la demande de l'intendant général, le général commandant l'armée a décidé ce qui suit :

« La ration de viande se composera désormais de 300 grammes de viande fraîche ou congelée, ou 200 grammes de viande ou saucisse de conserve, ou 150 grammes de conserve de viande.

« Pour varier, on pourra remplacer 100 grammes de viande fraîche par 66 gr. 2/3 de viande ou saucisse de conserve, ou 50 grammes de conserve de viande, ou 100 grammes de saucisse fraîche ou de fromage, ou deux œufs, ou deux harengs marqués, ou un hareng salé, ou quatre petits harengs gras.

« Comme supplément à la ration de campagne, il n'est plus accordé que :

1° Une deuxième ration de liquide, à savoir : 25 gr. de café, ou 3 gr. de thé, ou 25 gr. de cacao ou chocolat;

2° 25 grammes de sucre;

3° Sur l'ordre des généraux commandant les divisions ou le corps d'armée, 10 centilitres d'eau-de-vie, rhum ou arak, ou 25 centilitres de vin ou 50 centilitres de bière, dans la mesure où il sera possible d'effectuer le transport de ces liquides et où les médecins en regarderont la distribution comme désirable. »

Ainsi, le vin et la bière constituent des suppléments extraordinaires et non une ration quotidienne de liquide, cette ration étant représentée uniquement par du café ou du thé.

On sait que, chez nous, la ration normale de viande fraîche ou congelée touchée par les troupes au cantonnement est de 400 grammes; la ration forte touchée par les troupes aux tranchées ou au combat, est de 450 grammes, et la ration de viande de conserve, de 300 grammes.

En outre, nos poilus ont maintenant une ration quotidienne de 50 centilitres de vin ou de bière.

La comparaison des rations française et allemande, sans supplément, aboutit ainsi au tableau ci-dessous :

Allemand

Viande fraîche ou congelée, 300 grammes.
Conserve de viande, 150 grammes.
Vin ou bière, néant.

Français

Viande fraîche ou congelée, 400 grammes au cantonnement, 450 grammes aux tranchées.
300 grammes de conserve de viande.
Vin, 0 lit. 50. (Maison de la Presse).

SUR LE FRONT DE NOS ALLIÉS

La Lutte est Acharnée et Favorable

LES RUSSES

brisent de fortes contre-attaques sur le front de Bukovine.

Pétrograd, 20 octobre.

Au nord du bourg de KISELIN, combats acharnés. Au nord de KOUROPAT-WIKI, l'ennemi a lancé des attaques sans résultat. Après un bombardement violent, l'ennemi a commencé une attaque impétueuse, entraînant un grand nombre de ses soldats contre notre position au sud de SVISTELNIKI. Le combat continue.

Au sud de DORNAVATRA, l'ennemi a pris l'offensive et a attaqué nos positions. Au nord du mont LA-MOUNTELOU, passant à l'offensive, nous avons chassé l'ennemi de plusieurs collines et capturé 4 mitrailleuses et des prisonniers.

Front du Caucase

En PERSE, nos éclaireurs ont exécuté une hardie reconnaissance à PIDJARE. Aux environs de ce lieu, près du col Dambore, ils ont pris une caravane transportant du sel et enlevé un grand nombre de chevaux et d'armes.

Front roumain

En DOBROUDJA, à sept heures, l'ennemi a ouvert le feu et pris l'offensive. Ces attaques ont été repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi. La lutte continue.

Mer Noire

Un de nos sous-marins a coulé deux vaisseaux turcs dans les régions du Bosphore.

Grande Manifestation franco-américaine

Paris, 20 octobre. — On se souvient que 500 des plus hautes personnalités des Etats-Unis : professeurs, savants, écrivains, juristes, publicistes, directeurs de journaux ou de revues, ecclésiastiques, industriels, commerçants, financiers, etc., ont envoyé aux peuples des nations alliées une Adresse d'ardente sympathie et de chaude solidarité morale. L'exemplaire original de cette Adresse, revêtu de 500 signatures, a été remis à M. Raymond Poincaré par M. Morton Prince, le célèbre neurologue des Etats-Unis, venu tout exprès de Boston.

Au nom des deux commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre, le Comité parlementaire d'action à l'étranger offrait aujourd'hui un déjeuner en l'honneur de M. Morton Prince, en témoignage de gratitude envers tous les amis de la France qui ont signé le Message.

Or, pendant son séjour parmi nous, M. Morton Prince a été frappé d'un deuil cruel. Son neveu Norman Prince, jeune aviateur, fils de M. Frédéric-H. Prince, banquier à Boston, et lui aussi signataire du Message, est mort au service de la France il y a quatre jours. Malgré son deuil, M. Morton Prince n'a pas hésité à accepter l'invitation du Comité parlementaire.

A ce déjeuner assistaient les représentants de l'ambassade des Etats-Unis, les membres des commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre, ainsi que la plupart des ministres et des hautes personnalités franco-américaines de Paris.

Deux Aviateurs anglais capturés près de Louvain

Maestricht, 20 octobre. — On donne les détails suivants sur la capture du pilote et de l'observateur d'un aéro anglais déclaré manquant après un raid sur Bruxelles :

On se souvient que le 2 octobre plusieurs aviateurs anglais volèrent au-dessus de Bruxelles, où ils bombardèrent les hangars à zeppelins. Le Communiqué anglais ajoutait qu'un aéro n'était pas revenu. Cet aéro, après avoir lancé cinq bombes sur la voie ferrée de Tirlemont à Louvain, fut obligé de descendre durant la nuit, à la suite d'un accident de moteur, sur le territoire de Neerwinden, aux confins de Liège, du Brabant et de Limbourg. Les aviateurs purent atterrir sans être remarqués. Ils essayèrent pendant trois quarts d'heure à remettre le moteur en marche sans y réussir; ils mirent ensuite le feu à l'appareil pour éviter qu'il ne tombât aux mains des Allemands. Ils parvinrent à se cacher jusqu'au 17 octobre, où une escouade allemande les découvrit dans l'habitation d'un maître d'école qui leur avait donné asile et qui fut arrêté avec les aviateurs.

Communiqué belge

Le Havre, 20 octobre

Grande activité d'artillerie sur le front de l'armée belge, particulièrement dans le secteur au nord de DIXMUDE et vers HETSAS, où nous avons exécuté des tirs de destruction réussis sur les organisations défensives allemandes.

LES ROUMAINS

résistent avec énergie et reprennent l'avantage.

Bucarest, 20 octobre.

L'ennemi a attaqué à GOIOSA (vallée de Trolus). Il a été repoussé.

Dans la vallée de URZUL, actions violentes d'artillerie. L'infanterie ennemie a été dispersée.

Dans la vallée de OITUZ, nos troupes ont pris l'offensive et ont rejeté l'ennemi sur la frontière. Le combat continue.

La situation est inchangée sur le reste du front, jusqu'au défilé de Pran, où nous avons repoussé une attaque de l'ennemi, dirigée contre notre flanc gauche. Nous avons fait 46 prisonniers et capturé du matériel de guerre. Nous avons repris le MONT SURU.

Sur la rive droite de l'OLT, nous avons repoussé cinq attaques ennemies.

Dans la région du mont Robu, où l'ennemi a eu de lourdes pertes, nous avons trouvé plus de 300 morts en face de nos tranchées. Nous avons pris deux mitrailleuses.

Dans la vallée du GIUL et à ORSOVA, bombardement d'artillerie.

Front Sud

Sur les bords du DANUBE, échange de feu d'infanterie et d'artillerie.

En DOBROUDJA, l'ennemi a pris l'offensive sur tout le front. Il a été repoussé sur notre flanc droit et au centre. A l'aile gauche, nous nous sommes légèrement retirés vers le nord.

Les Impressions de la Mission militaire française sont bonnes

Bucarest, 20 octobre. — A la suite de leur première inspection sur les fronts nord et nord-ouest, les délégués de la mission militaire française ont été très favorablement impressionnés. Ils estiment que la situation s'est sensiblement améliorée.

Il semble qu'aujourd'hui que les attaques sur les treize passages de la frontière de Transylvanie sont enrayées, l'armée roumaine se familiarise progressivement avec les méthodes allemandes et montre dans ses contre-attaques beaucoup de mordant, grâce au regroupement de ses forces.

L'équilibre se déplace peu à peu en faveur des Roumains; l'état-major roumain se montre absolument confiant dans la résistance des troupes roumaines. (Radio.)

L'Armée allemande demande des Secours

Bucarest, 20 octobre. — Le journal officiel « Vittorul » publie que l'on a trouvé sur des officiers allemands prisonniers un rapport émanant du haut commandement de l'armée de Transylvanie et demandant des secours urgents.

Les Roumains, y lit-on, apprennent à faire la guerre, et si la victoire n'est pas immédiate, elle sera plus tard impossible.

Une Conférence franco-anglaise

Boulogne-sur-Mer, 20 octobre. — Une conférence, au cours de laquelle ont été examinées et réglées diverses questions de l'action des alliés en Orient, a eu lieu aujourd'hui à Boulogne, entre les ministres français et anglais. Y assistaient du côté français : MM. Aristide Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères; Ribot, ministre des finances; Léon Bourgeois, ministre d'Etat; l'amiral Lacaze, ministre de la marine; le général Rogues, ministre de la guerre; Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat des armes et munitions; le général Joffre, commandant en chef des armées; Margerie, directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères; le général Pelle, major général.

Du côté du gouvernement britannique : MM. Asquith, premier ministre; vicomte Grey, principal secrétaire d'Etat aux affaires étrangères; Balfour, premier lord de l'amirauté; Lloyd George, ministre de la guerre; sir William Robertson, chef d'état-major impérial; sir Douglas Haig, commandant des armées britanniques en France.

Communiqué anglais

Front égyptien

Londres, 20 octobre.

Une patrouille a fait, le 17 octobre, après un vif engagement, 45 Senoussis prisonniers dans l'oasis de DAKFLA.

Echange de Deux Officiers prisonniers

Londres, 20 octobre. — Le prince de Salm-Salm, qui était prisonnier de guerre en Angleterre, a été échangé, il y a quelque temps, contre le colonel Gordon, titulaire de la croix de Victoria, qui était prisonnier en Allemagne. Les deux officiers n'ont pas pris l'engagement de ne point servir de nouveau dans leurs armées respectives.

LES ITALIENS

défendent vaillamment la fameuse dent du Pasubio.

Rome, 20 octobre.

Dans la vallée de CONCEI (vallée du Ledro), pendant la nuit du 18 au 19 octobre, des groupes ennemis ont attaqué nos lignes avancées au nord-est de LENZUMO; ils ont été promptement rejetés.

Sur le MONT PASUBIO, hier, une lutte âpre et sanglante a continué pour la possession de la Dent du PASUBIO.

L'ennemi, sans songer aux sacrifices, a lancé, en quatre attaques violentes, des masses épaisses de chasseurs de l'empereur, dans lesquelles nos yeux ajustés ont ouvert chaque fois des larges vides.

Après des alternatives diverses, cette forte position est restée en grande partie en notre pouvoir. Nous avons infligé à l'ennemi des pertes extrêmement lourdes; nous avons fait 107 prisonniers, dont 10 officiers.

Sur le reste du front, actions d'artillerie, plus intenses dans la zone à l'est de GORIZIA et sur le CARSO.

Des avions ennemis ont essayé de bombarder un pont sur LE BUT, aux abords de TOLMEZZO, mais sans y réussir.

En Albanie

Les Italiens poursuivent leur avance

Rome, 20 octobre.

Sur les montagnes de l'Iskria, à l'est de Premati, un de nos détachements a occupé Ljaskovici, sur la route de Janina à Korica.

RENFORTS ITALIENS A SALONIQUE

Salonique, 20 octobre. — Avant-hier et hier sont arrivés de nouveaux et importants contingents de troupes italiennes qui ont défilé devant le général Sarraïl et le général Petit, venu spécialement du front à cette occasion.

Les Dernières Opérations anglaises

Londres, 20 octobre (officiel). — Le Communiqué du 3 octobre a donné le compte rendu des opérations sur la Somme jusqu'à la fin de septembre. Nous avons alors réalisé une forte avance au delà de la crête de l'arête principale qui s'étend de Thiepval à Sailly-Saillais.

De la ligne occupée à cette date, le terrain descend en pente douce vers une vallée peu profonde, s'étendant vers le nord-ouest des environs de Sailly-Saillais jusqu'à deux kilomètres au sud de Bapaume, où elle s'infléchit vers l'ouest et va rejoindre la vallée de l'Ancre à Miraumont.

De l'arête principale Thiepval-Morvèl se détache une suite d'éperons allongés, aux reliefs accusés qui s'enfoncent dans la vallée décrite ci-dessus. Le plus important de tous est l'éperon en forme de marteau situé juste à l'ouest de Flers, et dont l'extrémité occidentale est formée par le renfoncement appelé « Butte de Warlencourt ». Traversant la partie principale du terrain, un autre éperon, au relief accusé, part de Morval et se dirige vers le nord dans la direction de Tilloy, en passant à un kilomètre à l'est de Guendecourt.

La quatrième position allemande se développe à l'arrière de cet éperon pour arriver à une distance permettant de lui donner l'assaut. Il fallait enlever le village de Le Sars ainsi que ces deux éperons. L'ennemi y avait établi des positions intermédiaires en tirant partie des chemins creux, des constructions et de tous les mouvements du terrain.

Le 29 septembre, nous enlevons la ferme Destremont, à 300 mètres au sud-ouest de Le Sars, juste au nord de la route Albert-Bapaume.

Dans l'après-midi du 1er octobre, nous avançons notre ligne sur un front de 3,000 mètres, englobant les bâtiments d'Eaucourt-Abbaye, à 1,400 mètres sud-est de Le Sars.

Le combat se poursuit sur ce point avec une grande violence au cours de la nuit, et au début de la matinée du 2 octobre, l'ennemi a repris pied dans la place. Toute la journée et toute la nuit suivante se passent en alternatives d'avances et de reculs, mais le lendemain matin nous avons enfin complètement chassé l'ennemi.

Le 6 octobre, nous enlevons le moulin, au nord-ouest d'Eaucourt-Abbaye.

L'après-midi du 7 octobre, en liaison à notre droite avec les troupes françaises, nous attaquons sur un large front de la route Albert-Bapaume jusqu'à Lesbœufs. Nous rejetons l'ennemi de Le Sars et enlevons après un dur combat ses positions à l'est et à l'ouest de cette localité. Entre Guendecourt et Lesbœufs, nous avançons de 600 à 1,000 mètres.

Depuis cette date, nous avons constamment gagné du terrain sur les pentes des arêtes basses, indiquées plus haut entre Le Sars et Lesbœufs. Entre Thiepval et Le Sars, notre avance a été également continue et nous a assuré une ligne de fortes

LES PIRATES

Le Gouvernement boche
est mécontent
de la décision norvégienne

L'Ambassadeur proteste à Christiania

Amsterdam, 20 octobre. — Un communiqué officiel publié par la « Gazette de l'Allemagne du Nord » dit :

Afin de diminuer l'impression produite par le décret du 13 octobre, le gouvernement norvégien a publié sa réponse au mémorandum des puissances de l'Entente concernant le traitement des sous-marins, dans laquelle il prétend avoir le droit d'empêcher les sous-marins de guerre de demeurer dans les eaux territoriales norvégiennes, mais d'un autre côté, dénie que ce soit son devoir de lancer une interdiction contre un belligérant particulier.

On doit faire observer que la raison de cette déclaration est que le décret est évidemment seulement dirigé contre l'Allemagne et, par conséquent, incompatible avec le véritable esprit de neutralité.

En conséquence, le ministre d'Allemagne à Christiania a reçu des instructions pour protester contre l'action du gouvernement norvégien.

Les Rescapés du « Rosenve'd »

Lisbonne, 20 octobre. — Le vapeur hollandais qui a sauvé les quinze naufragés du vapeur norvégien « Rosenve'd » est arrivé à Ponta-Delgada, port des îles Açores.

Deux Neutres torpillés

Copenhague, 20 octobre. — La barque suédoise « Dretha » a été torpillée. L'équipage, composé de 18 hommes, a été sauvé.

Le vapeur norvégien « Sten » a été torpillé sans avertissement ni examen préalable de sa cargaison. L'équipage a été sauvé par un navire suédois. (Radio.)

Arrivée de Paquebots

Marseille, 20 octobre. — Le vapeur anglais « Marquis-Baughem » est arrivé aujourd'hui, venant de Calcutta, avec de nombreux passagers parmi lesquels un groupe d'officiers anglais.

Le vapeur « Morvada » est également arrivé, venant de Londres et Gibraltar, avec de nombreux passagers.

positions. La lutte a été longue et dure, l'ennemi offrant une résistance acharnée jusqu'au moment où il se trouvait enveloppé dans ses positions successives. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers.

Nous avons eu, pendant toute cette période, à repousser contre-attaques sur contre-attaques; elles ont été généralement enrayées par l'artillerie et les mitrailleuses. Là où elles ont réussi, malgré les tirs de barrage, à s'avancer jusqu'à nos lignes, elles ont été rejetées avec de fortes pertes par le feu de l'infanterie; elles ne sont parvenues qu'une ou deux fois à reprendre pied dans les tranchées d'où elles ont été aussitôt rejetées à la baïonnette.

En dehors du champ de bataille de la Somme, nos troupes ont exécuté de nombreux coups de main entre Ypres et Loos. Plus de soixante de ces opérations nous ont permis de faire de nombreux prisonniers et d'infliger de fortes pertes à l'ennemi.

Les prisonniers faits dans la dernière quinzaine portent le total produit par la bataille de la Somme depuis le début de juillet à 28,918. Le 7 octobre, une de nos divisions, après de nombreuses journées de violents combats, a enlevé à elle seule 8 officiers et 474 hommes.

Toutes ces opérations ont été effectuées par un temps constamment défavorable à l'aviation; de fortes pluies, un vent violent du sud-ouest diminuant la visibilité et rendaient fort difficile le travail des aviateurs. Malgré ces mauvaises conditions, ils ont exécuté avec succès de nombreuses reconnaissances et attaques contre les lignes de communication de l'ennemi, ses dépôts de munitions et ses détachements en marche. Un document saisi, provenant d'un quartier général d'armée, reconnaît la supériorité de notre aviation et indique les méthodes de réorganisation permettant d'espérer qu'on pourra peut-être disputer, au moins pendant quelques heures, la maîtrise de l'air à l'ennemi.

Avec le concours de l'aviation, notre artillerie a continué à jouer un rôle très important dans la bataille, et elle a nettement affirmé et maintenu sa supériorité sur celle de l'ennemi. Son tir a soutenu nos attaques d'infanterie, désorganisé les défenses derrière la première ligne et gêné les mouvements de réserve et de ravitaillement. Elle ne laisse à l'ennemi aucun repos, soit de jour, soit de nuit, et elle court efficacement à l'insure de sa résistance morale, élément nécessaire du succès.

En de nombreuses occasions, au cours de cette période, la lutte a revêtu la forme de combats isolés; aussi bien que dans les opérations de larges envergures, nos fantassins y ont fait preuve de leur endurance et de leur dévouement accoutumés. Les documents saisis témoignent hautement des effets de notre artillerie, du mordant et de la discipline de notre infanterie et de la valeur de nos hommes.

BORDEAUX

Il y a un an

21 OCTOBRE 1915

Les forces anglo-françaises partent de Salonique au secours des Serbes.
Au nord de Tarnopol, en Galicie, les Russes ont battu les Austro-Allemands. Ils ont fait prisonniers 7.500 soldats et 450 officiers et se sont emparés de nombreux canons.
Sur le Carso, les Italiens remportent un brillant succès et font 2.000 prisonniers.
Catastrophe de la rue Tolbiac à Paris.

Les Académiciens espagnols à Bordeaux

Les académiciens espagnols n'arriveront à Bordeaux que samedi soir 21 octobre, à six heures quarante. Ils seront reçus à la gare Saint-Jean par le conseil de l'Université de Bordeaux et partiront pour Paris dimanche matin.

C'est lors de leur retour en Espagne et de leur nouveau passage dans notre ville, où ils feraient un court séjour, que la municipalité et l'Université de Bordeaux se proposeraient d'organiser des réceptions en leur honneur.

Le Feu

Un incendie s'est déclaré, vendredi matin, vers dix heures, au premier étage d'un immeuble situé dans une impasse, derrière le numéro 47 de la rue de l'Eglise-Saint-Seurin, et occupé par quatre locataires : Mlles Singès, Berbessou, Bourrouill et M Dupont, agent de police actuellement mobilisé.

Les pompiers de la rue d'Ornano, sous les ordres de l'adjudant Donatien, se sont rendus maîtres du feu après deux heures d'efforts.

Les dégâts, assez importants, sont couverts par une assurance.

Un incendie s'est déclaré, vendredi soir, vers dix heures, dans un immeuble occupé, 1, rue de la Cour-des-Aides, par M. Grain, épicière.

Le feu a pris naissance dans une chambre du troisième étage. Immédiatement prévenus, les pompiers, accourus en toute hâte sur les lieux, n'ont réussi à se rendre maîtres du sinistre qu'après deux heures d'efforts.

Les dégâts, qui s'élevaient à 5,000 fr. environ, sont couverts par une assurance.

PETITE CHRONIQUE

Agressions. — Près de la rue Sansas, jeudi soir, vers dix heures, M. Léon Laporte, tailleur d'habits, 6, rue Porte-Dijeaux, a été assailli par trois individus qui tentèrent de le dévaliser. L'arrivée d'un militaire a mis en fuite les agresseurs.

— Moins heureux a été M. Jean-Baptiste Laxalde, 76, rue de Lema, qui, mercredi soir, vers dix heures, a été attaqué rue Naujac par trois individus et débarrassé de sa montre, d'une petite somme et de divers objets dont il était porteur.

Les vols de bicyclette. — Une bicyclette d'une valeur de deux cents francs a été volée, le 18 ou le 19 courant, dans le couloir de la rue Lhotte, numéro 5, au préjudice de M. Robert Dupont, serrurier.

A l'Esprouffe. — M. Raoul X..., au moment où il sortait, mercredi soir, vers dix heures, d'un oratoire à l'angle des rues Malgoune et Barada, a été bousculé par un audacieux voleur, qui lui a enlevé sa montre et son alliance en or.

Dérangés dans leur travail nocturne. — Des malfaiteurs tentaient, dans la nuit de mercredi à jeudi, de pénétrer dans le magasin de M. Dagnon, bijoutier, 203, rue Sainte-Catherine. Mais ils furent mis en fuite par l'arrivée de M. Dagnon, qui s'était levé en entendant du bruit.

Au dépôt. — Gaston G..., de son véritable nom V..., pour vol d'une bicyclette commis le 26 ou 27 septembre. Gaston V... est un spécialiste de ce genre de vol.

Toujours les autos-postes. — Porteuse de pain, Mme Marguerite Marty, 17, rue Bergeret, passait, jeudi matin, vers huit heures et demie, rue Sainte-Catherine, quand une automobile des postes, conduite par le chauffeur Pierre M..., la renversa et la contusionna à la jambe droite.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller CAMBOURS

Audience du vendredi 20 octobre.

Le Vol avec Violence de Cadaujac

A l'audience de vendredi comparaisaient deux malfaiteurs dangereux : 1° Alfred-Eugène Drapier, âgé de vingt-neuf ans, ajusteur-mécanicien, demeurant à Bordeaux, rue Capcyron; 2° Joseph Cassant, dit « Carotte », âgé de vingt et un ans, sans profession ni domicile fixe, accusés de vol avec violence, commis dans les circonstances ci-après :

Dans la matinée du 29 mai dernier, Drapier se présenta à l'épicerie tenue par Mme Pouquet, à Cadaujac, et y prit des consommations. Ayant constaté que Mme Pouquet, âgée, restait seule, il revint, vers une heure de l'après-midi, chez elle, l'esprit hanté par un vol à commettre, puis entra à Bordeaux, où il rencontra Cassant, auquel il raconta l'emploi de sa matinée et proposa de dévaliser Mme Pouquet. Cassant accepta l'offre et partit aussitôt avec Drapier pour Cadaujac.

Les deux complices entrèrent l'un après l'autre dans l'épicerie, où ils commandèrent chacun une consommation. Bientôt, Drapier écrivit au crayon, sur un papier, une note ainsi conçue : « A la première auto qui passera, ça amortira sa voix si elle venait à crier », et fit passer ce billet à Cassant. Ce dernier ne tarda pas à s'avancer brusquement vers Mme Pouquet, bragua un revolver sous son nez et lui demanda son argent. Drapier, qui avait, pendant ce temps, fermé la porte du débit, intervint alors et aida Cassant à balaier l'épicerie, qu'ils attachèrent avec des cordes, frappèrent à coups de poing, et sur la tête de laquelle ils mirent un étron afin d'empêcher qu'on entendit ses cris.

Les deux bandits se mirent à fouiller les meubles, y volèrent une somme de cinq

cents francs environ, plus des bijoux en or, puis ils prirent la fuite.

Mme Pouquet, ayant réussi à se faire entendre de quelques personnes venues pour effectuer des achats, fut délivrée de ses liens, et la gendarmerie, prévenue aussitôt, organisa des battues dans le pays.

Dans la soirée Drapier fut arrêté à Villeneuve-d'Ornon, et tout de suite reconnut le vol avec violence qui lui était reproché. Quant à Cassant, il ne fut retrouvé qu'au mois d'août, dans les circonstances que nous avons rapportées à cette époque : il s'était fait arrêter à Lesparre pour un vol de bicyclette, et il avait dit se nommer Dubois. Il avait présenté des pièces d'identité à ce nom.

Or, on avait su que ces pièces d'identité avaient été volées à un ancien navigateur, réformé de la guerre.

Cassant avait réussi à s'évader de sa prison, et lui fut bien tôt rattrapé et transféré à Bordeaux.

Cassant a été mobilisé en 1914 et envoyé au front, où il a été blessé. Ramené à son dépôt, il a déserté. Le conseil de guerre, en le condamnant à deux ans de prison pour ce fait, a fait admettre la suspension de la peine. Mais Cassant n'est pas resté bien longtemps à son dépôt où il avait été renvoyé : il a déserté de nouveau, et c'est quand il eut rencontré Drapier, en état de désertion, comme lui qu'il s'associa pour commettre l'attentat de Cadaujac.

L'interrogatoire des deux accusés est demeuré d'intérêt. Drapier et Cassant reconnaissent le vol et nient les coups. Ils prétendent même ne pas savoir lequel des deux a balaïonné la victime.

En ce qui concerne le vol, les deux accusés discutent le chiffre de la somme emportée. Ils disent n'avoir trouvé et pris que 150 fr. Quant aux bijoux ils affirment les avoir cachés dans une maison abandonnée, où on n'a retrouvé, en réalité, que le livret militaire de Cassant.

La déposition de Mme Pouquet est assez étonnante : la pauvre femme, qui a échappé par miracle à la mort, explique comment elle fut brutalement couchée sur le plancher, balaïonnée sans ménagements, ligotée des pieds et des mains, enfin à demi étouffée sous un étron et des linceuls qui se trouvaient à la portée de la main de ses agresseurs. C'est bien Cassant qui l'aurait menacé d'un revolver en disant : « Ne cries pas, ou je te brûle ! Ton argent, ton argent, où est ton argent ? »

Mme Pouquet confirme que Cassant lui a porté des coups violents à la tête. Cassant persiste à nier les violences.

M. l'avocat général Dorosse soutient l'accusation.

Plaident Me Chambrière pour Cassant, Me Rioms pour Drapier.

Le jury rend un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour condamne Joseph Cassant et Alfred Drapier à quinze ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour.

CONSEIL DE GUERRE (18^e RÉGION)

Séance du vendredi 20 octobre
 Présidence de M. le Colonel d'artillerie SAMMLER

Voies de Fait envers un Supérieur

Le soldat Lalande, du 12^e régiment d'infanterie, à Tarbes, a frappé dans la chambre, le 8 août 1916, le caporal Renon, qui voulait le conduire aux locaux disciplinaires parce qu'il se trouvait en état d'ivresse. Il est condamné à trois ans de prison.

— Pascal Torille, soldat au 33^e colonial, à Rochefort, s'est également livré à des voies de fait, le 31 août 1916, sur un sergent et un caporal qui cherchaient à le conduire aux locaux disciplinaires. Il déclare se repentir et demande à retourner au front.

Trois ans de prison.

Vols militaires

Un jeune soldat, Dominique M..., du 34^e d'infanterie, est un basque qui, au camp de Souge, dans la nuit du 15 au 16 juillet, a volé une somme de 7 fr appartenant à un de ses camarades. Il a été surpris par un adjudant au moment où il venait de cacher cet argent derrière les cabinets.

Le conseil le condamne à un an de prison avec sursis.

— Le maréchal des logis Julien Chelle, du 12^e régiment de chasseurs, détaché à l'École de tir aérien de Cazaux, a dérobé, dans le cours du premier semestre 1916, à jumelles de grande valeur, appartenant à l'Etat, qui se trouvaient enfermées dans une armoire du bureau où il était de service.

Après avoir longtemps nié, prétendant qu'il avait voulu faire une plaisanterie, il a fini par avouer.

L'audience, le sous-officier exprime ses profonds regrets et demande à repartir au front. Il a eu aux Dardanelles et sur le front français une conduite courageuse.

Il est condamné à deux ans de prison.

Ministère public : M. le lieutenant Gaubert, substitut du commissaire du gouvernement.

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Présidence de M. MARQUET, président de Chambre à la Cour

Dans sa séance de ce jour, le conseil de révision de Bordeaux a été appelé à statuer sur six affaires.

1^o Notamment :
 1^o Rejeté le recours formé par le soldat Behin, du 2^e escadron du train des équipages, condamné par le conseil de guerre de Nantes à dix ans de travaux forcés, à la dégradation militaire, à cinq ans d'interdiction de séjour et 1.000 fr. d'amende, pour émission de fausse monnaie.

2^o Annulé partiellement, par voie de retranchement et sans renvoi, le jugement concernant le nommé Chambiron, facteur des postes à Avrillé (Vendée), condamné par le conseil de guerre de Nantes à la peine de cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour pour attentat à la pudeur avec violence sur un enfant âgé de moins de quinze ans.

L'annulation est basée sur ce que le conseil de guerre a prononcé à tort la dégradation militaire.

3^o Annulé le jugement par lequel le conseil de guerre de Rennes avait condamné le nommé Lemasson, agent mobilisé des chemins de fer de l'Etat, à la peine de cinq ans de réclusion et à cinq ans d'interdiction de séjour pour attentat à la pudeur. L'annulation est basée sur ce qu'il ne résulte pas des pièces du dossier que la procédure ait été mise à la disposition de l'avocat-conseil vingt-quatre heures avant la clôture de l'information. L'affaire a été renvoyée devant le conseil de guerre de Nantes. Défenseur, Me Giraud.

4^o Rejeté le recours formé par le soldat

Pécraux, du 63^e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Limoges à sept ans de réclusion, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour, pour attentat à la pudeur.

Ministère public : M. le lieutenant-colonel Renault, commissaire du gouvernement, et le lieutenant Delprat, substitut.

Théâtres et Concerts

Apollo-Théâtre

Tournée Monchamont

LE MAITRE DE FORGES, de M. Georges Ohnet.
 Mme Jane Hading.

Il fut un temps où l'on débutait dans le journalisme par un éreintement de M. Georges Ohnet. C'était l'air de bravoure, le morceau de concours imposé aux aspirants écrivains. Jules Lemaitre vint de publier une étude qui commença à peu près ainsi : « J'ai l'habitude de parler à cette place de littérature. Je m'excuse aujourd'hui auprès de mes lecteurs : je vais leur parler de M. Georges Ohnet. Les jeunes gens prenaient la suite et paraissaient d'habitude du critique à tour de plume.

Il a coulé bien des lignes dans la littérature; Jules Lemaitre est mort. M. Georges Ohnet continue à abattre romans sur romans et ne compte plus le chiffre de leurs tirages. On s'est aperçu un peu tard que si M. Ohnet se soucie peu d'écriture artiste et de la manière des Goncourt, il sait imaginer et conduire une intrigue et aussi charpenter une pièce. On n'en pourrait dire autant de ses élèves, de M. Henri Bordeaux, par exemple. Et l'on reprend le « Maître de Forges ». La pièce s'adresse au grand public elle arrive à destination. Il s'agit de savoir si la fièvre Claire de Beaulieu « consumera le sacrifice ». Elle le consomme avec joie. Et, comme il n'y a que de bons rôles, bien branchés, bien marqués, l'œuvre garde sa place au répertoire.

Mme Jane Hading prête à Claire de Beaulieu l'autorité, la noblesse et la grande allure, la maîtrise des ressources et la science des attitudes dont elle a marqué toutes ses créations. On lui a fait fête après toutes les grandes scènes. M. Bouille a partagé son succès dans le personnage de Derlay, où sa conviction et la sûreté de son jeu s'imposent.

Mmes Ramey, Alix, Sylviane, Georgette Hugo; MM. Gérard, Bras, Andreyor, Durand-Crémeux, La Bruyère et Perny concourent à l'impression heureuse de la soirée.

P. B.

Trianon-Théâtre

Rue Franklin

Dimanche 22 octobre, à 20 heures 30, aura lieu le grand gala artistique organisé au profit de l'Indrimerie de la Gare (Croix-Rouge française) : « Elle » opérée en un acte, de Collin; « Une heure en gare » comédie en un acte, de Guillemot, et « 30.000 francs par an », folie-vaudeville en un acte, de Moreau et Darcey.

Nos meilleurs artistes bordelais s'occupent de donner une remarquable à la mise en scène de cette soirée, qui se présente des plus brillantes. La partie d'intermède, musique et chant, sera des plus intéressantes, avec le précieux concours de Mlle Lise F., lauréat du Conservatoire de Bordeaux, dans l'air des Bijoux, de « Faust », et M. Tavenan, lauréat du Conservatoire de Paris, dans le duo du premier acte de « Manon ».

L'orchestre, de 25 musiciens, sous la direction du compositeur Jack Vincendi, Prix des places : Loges, 3 fr.; fauteuils, 2 fr.; balcon, 1 fr. 50; tribune, 1 fr. On se procure des cartes chez M. Delmouly, rue Vital-Carles; chez tous les marchands de musique, et à Trianon, tous les soirs, de 5 à 7 heures.

Location ouverte, sans frais.

INSTITUTEURS et sous-officiers allemands

Après la guerre franco-allemande de 1870, et pendant de longues années, on répéta volontiers en style lapidaire que l'Allemagne avait vaincu par l'instituteur. Mais les soldats allemands qui avaient assisté aux grandes batailles de Lorraine et de Champagne conjurent de cette méconnaissance de leur rôle une irritation profonde. Les vieux sous-officiers en arrivèrent à considérer les instituteurs boches comme des usurpateurs qui enlevaient aux vrais vainqueurs de 1870 la gloire dont seuls ils avaient le droit de bénéficier.

Aussi quand les maîtres d'école étaient incorporés dans les régiments, il n'était guère de vexations, de brimades qu'ils n'eussent à supporter de la part de leurs camarades d'armes vétérans de 70. Les sous-officiers surtout faisaient pleuvoir sur eux punitions et mauvais traitements de toutes sortes. L'on vit des cas où des recrues instituteurs eurent la langue coupée entre les dents par la violence des coups de poing portés sous le menton.

Les choses en vinrent au point que la presse allemande, pourtant si discrète sur les abus de la caste militaire, se vit obligée de faire une campagne contre ces excès. Le récit des brutalités commises fut porté à la tribune du Reichstag, et le gouvernement, par suite, dut les interdire formellement. Ce serait mal connaître la mentalité boche de croire que la prohibition gouvernementale mit fin aux persécutions.

Si elles purent s'atténuer, elles n'en continuèrent pas moins. Le sénateur italien Luigi Morandi rappela récemment dans une Revue qu'à un instituteur maladroît et embarrassé qui ne parvenait pas à exécuter le fameux « pas de l'oie », le sous-officier instructeur infligea la punition suivante : « Comme je ne peux pas vous punir autrement, lui dit-il, en le plaçant devant un registre installé sur un pupitre, vous allez écrire mille fois « Ich bin ein esel » (je suis un âne). Trouvaille bien boche et qui montre le mélange d'orgueil, de sottise et de brutalité dont est fait le fond de la nature allemande.

Nous ne savons point si, quand sonnera l'heure de l'inévitable défaite, l'Allemagne songera cette fois à en faire remonter la responsabilité à ses instituteurs, mais, ce que personne ne pourra ignorer, c'est que les doctrines abominables de ses professeurs l'auront menée au cataclysme final.

AMBAUD.

La Foire de Bordeaux et ses Résultats

La Foire de Bordeaux, qui, du 5 au 20 septembre dernier, eut, sur l'esplanade des Quinconces, un si retentissant succès, a de nouveau groupé, vendredi après-midi, dans une très importante et très intéressante séance de clôture tenue à l'hôtel de ville, les membres de son comité, convoqués pour examiner les résultats de cette belle manifestation.

La réunion était présidée par M. Charles Gruet, maire, président d'honneur, qui avait en face de lui M. E. Moulinié, président; Gome-Vaez, vice-président; Edouard Faure, secrétaire général; Paul Bonifas, trésorier, et les membres du bureau et du comité de la Foire.

RAPPORT DE M. EDOUARD FAURE

La parole a été donnée à M. Edouard Faure, qui, dans un lumineux exposé, a jeté un regard en arrière, mesuré le chemin parcouru, et cherché à tirer de l'expérience faite les leçons qu'elle comporte.

Le complet et dévoué secrétaire général retrace tout d'abord à grands traits l'histoire de la constitution et de l'organisation de la Foire de Bordeaux, les pourparlers engagés, les difficultés rencontrées et surmontées; enfin, la réalisation matérielle accomplie grâce, en partie, aux trois entrepreneurs-concessionnaires qui, déclare-t-il, ont dépassé les promesses faites.

LES COLONIES A LA FOIRE

La gratitude du comité, dit en substance M. Edouard Faure, va tout particulièrement à M. Gaston Doumergue, ministre des colonies, qui, dès la première heure, l'assura de son plus bienveillant concours et autorisa l'Office colonial à envoyer à Bordeaux les échantillons des produits de l'Afrique équatoriale française, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, etc.

L'Algérie, poursuit le secrétaire général, par l'intermédiaire de son gouverneur général M. Lutaud, a apporté sa large participation à la Foire, à laquelle est également venue la collaboration du Maroc, grâce au bienveillant appui de M. le général Liautey, résident général.

1.200 PARTICIPANTS

M. Edouard Faure, après avoir fait ressortir de la façon la plus heureuse cette contribution considérable des colonies, des départements algériens et des pays de protectorat à la Foire, à la réussite de laquelle elles ont eu une très grande part, tient à faire remarquer que les commerçants, les industriels, y ont aussi largement participé. Placée dans ce cadre admirable qu'est la place des Quinconces, la Foire de Bordeaux a réuni 1.200 participants, groupés en 378 stands, auxquels il convient d'ajouter 12 pavillons particuliers. Ces bâtiments, qui renfermaient tous les articles pouvant intéresser les acheteurs, couvraient une surface totale, d'un seul tenant, de 8,000 mètres carrés environ.

SUCCÈS DE LA FOIRE

Au cours de son travail, le secrétaire général tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnalités qui apportèrent leur utile appui au comité, et, en particulier, à M. Charles Gruet, maire, qui, ajoute-t-il, a été « l'artisan du succès ». La reconnaissance du comité va également à la Presse, aux hôteliers...

Au cours de son historique de cette manifestation économique, M. Edouard Faure rappelle que, parmi ses visiteurs, la Foire de Bordeaux fut fière de compter, outre le ministre des colonies, les membres de la mission américaine, les délégués du Conseil municipal de Paris et de la Presse étrangère, les maires du Sud-Ouest, etc.

M. Edouard Faure examine, ensuite dans quelle mesure la Foire de Bordeaux de 1916

a répondu aux désirs de ceux qui y ont pris part, expose quelles sont les leçons qu'il s'en dégage et recherche les améliorations qu'on pourrait apporter à la Foire de 1917.

LES AFFAIRES TRAITÉES

En ce qui concerne les résultats, il estime que les transactions faites se chiffrent par millions. Pour arriver à cette estimation, il s'appuie sur les déclarations de divers participants qui sont venus spontanément lui faire part du chiffre d'affaires par eux traités.

Il signale d'une façon toute spéciale l'intervention de certaines initiatives collectives qui, en groupant les bonnes volontés, ont atteint des résultats merveilleux. Deux de ces groupements ont déclaré avoir fait plus de trois millions d'affaires, et, pour certains articles, n'avaient été arrêtés que par l'impossibilité où se trouvaient leurs commettants de prendre de plus importantes communications.

Enfin, la Foire a eu pour conséquence toute une série d'affaires indirectes qui, sans elle, seraient allées ailleurs. Les collectivités, qui ne pouvaient plus accepter d'ordres pour leurs participants, ont fourni les adresses d'autres industriels de la même région. Des vendeurs, qui n'avaient apporté que certains articles, se sont vus transporter sur d'autres qu'ils ont pu procurer et sur lesquels ils ont pu faire d'intéressantes affaires. Bien des comptes nouveaux ont été ouverts. Nous ne parlerions que pour mémoire de l'activité considérable qui s'est manifestée dans Bordeaux.

En résumé, conclut M. Edouard Faure, la Foire de Bordeaux de 1916 est un essai plein de promesses, une initiative qui a déjà porté de très beaux fruits. Il vous appartient, Messieurs, par votre collaboration toujours plus active et par un travail constant, de faire que la Foire de 1917 marque une étape nouvelle dans la voie du succès et que ses résultats contribuent plus largement encore que ceux de la Foire de 1916, au développement de la vie économique de notre pays.

ADOPTION DU RAPPORT

D'unanimes applaudissements ont accueilli la lecture de ce rapport, aussi consciencieux que sincère et dont l'impression a été votée.

En quelques paroles, M. Charles Gruet a remercié et félicité le distingué rapporteur de son travail et lui a retourné les compliments qu'il avait adressés au maire. « La part active que M. Edouard Faure a prise dans l'organisation de la Foire de Bordeaux mérite, dit-il, les plus chaleureuses félicitations ».

Le maire félicite sincèrement aussi — en même temps que son infatigable président M. Moulinié, — le comité tout entier, qui est multiplié et dont le dévouement, le zèle intelligent, la persévérance et la compétence ont mené à bien l'œuvre entreprise.

Enfin, M. Moulinié remercie à son tour le maire et adresse des éloges mérités à tous ses collaborateurs du comité.

LA FOIRE DE 1917

L'œuvre du passé étant close, la réunion s'est préoccupée de l'organisation de la Foire de Bordeaux de 1917 et a longuement examiné diverses propositions tendant à accroître son importance et à développer les résultats féconds obtenus en 1916. Nous ne pouvons retracer ici toutes les vues échangées et citer les nombreux orateurs qui ont pris la parole. Nous nous bornerons à signaler que la discussion a été close par la nomination d'une commission chargée de coordonner les questions présentées et de proposer les modifications ou innovations destinées à assurer la grandeur et la continuité du succès de la Foire de Bordeaux.

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

LES MATCHES DE DIMANCHE. — A Musard; F. du Bouscat (1) contre Rugby-Club Bordelais (1).

Aux Eaux: F. du Bouscat (2) contre Coqs Rouges (2).

A Mérignac: A. S. du Midi (1) contre Bons Gars (1).

Boulevard J.-J.-Bosc: Bons Gars (2) contre A. S. du Midi (2).

Au Pont-de-la-Maye: C. A. du Moulin d'Ars (1) contre Espoir de Cenon (1).

Aux Vimeux de Bordeaux: E. S. Bastidienne (1) contre Arlac-Sport (1). — E. S. B. (2) contre S. C. Bastidienne (3).

A Mégrat: Etoile sportive de Talencé (1) contre Chênes de Bègles (1).

DEMANDES DE MATCHES. — Jeunes de Cyprèsat, équipe première, Jules Baqué, rue Duperré, 38 bis, Bordeaux-Bastide.

C. A. Moulin d'Ars, équipe première, le 12 novembre et suivants Marcel Lieng, place d'Aquitaine, 20, Bordeaux.

Stade Bordelais, équipes 1, 2, 3 et 4, toute la saison. Secrétariat, rue du Palais-Gallien, 143, Bordeaux.

E. S. Saint-Ferdinand, équipe première, 12 octobre, sur son terrain, H. Dellas, rue d'Eysies, 30, Bordeaux.

Sporting-Club Angérien, équipe première, toute la saison. Secrétariat, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

Union Sportive Portisienne, toute la saison. Pierre Bignon, Portets (Gironde).

FOOTBALL RUGBY

LES MATCHES DE DIMANCHE. — A Libourne: Le Club Athlétique Bordelais (1) contre Union Athlétique Libournaise (1). Départ des équipes bordelaises à midi, gare d'Orléans.

DEMANDE DE MATCHES. — Cercle Athlétique Bordelais, équipe première, 29 octobre, 12 novembre et courant saison. Secrétariat, rue Kyril, 36, Bordeaux.

HOCKEY

V. G. A. Médos. — Ouverture officielle de la saison de hockey (section messieurs), dimanche 22 octobre, à quinze heures, au nouveau parc du Club, au Jard-Mérignac. Tous les membres désirant pratiquer ce sport sont priés de se trouver sur le terrain.

Aux prisonniers de guerre
 Envoyez leur quelques Cubes de
BOUILLON OXO

SPECTACLES

VENREDI 20 OCTOBRE

APOLLO-THÉÂTRE. — A 8 h. 30 : Le Maître de Forges, avec Jane Hading.

THÉÂTRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : Les Cloches de Corneville.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma.

ALHAMBRA-ARTISTIC-CINEMA. — A 8 h. 30 : Cinéma.

COMMUNICATIONS

Examen préparatoire des Candidats au Titre d'Herboriste de 1^{re} Classe

Une session pour l'examen préparatoire qu'ont à subir les candidats au titre d'herboriste de 1^{re} classe s'ouvrira le 30 octobre, au local de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux. Les pièces à produire pour l'inscription sont : demande sur timbre et acte de naissance. Elles doivent parvenir au secrétariat de la Faculté avant le 23 octobre, à quatre heures du soir.

La Fiancée de Bruges

PAR R. FLORIGNI et Ch. VAYRE

VI Le Père, le Prêtre et le Médecin

En prononçant ces mots, André de Kerneur avait l'air si farouche, qu'Odile frissonna. Le docteur continua: Vous venez ici tous les jours, jus qu'à ce que l'état de Pierre soit amélioré, jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de danger. Et après? interrogea anxieusement Odile. André garda le silence. Il réfléchissait. Son esprit ingénieux échafaudait un plan qui devait assurer le bonheur de son ami et d'Odile, mais ce plan était si déli cat, si scabreux, qu'il se fit scrupule d'en parler.

mencera lundi 23 courant, à huit heures et de mie. Se faire inscrire avant dimanche.

Livre d'Or de la Ligue girondine La Ligue girondine de préparation militaire et de l'éducation physique va faire paraître dans quelques jours le Livre d'Or de ses membres sociétaires et élèves mobilisés. Afin de compléter et d'assurer l'exactitude de cette publi cation, les familles des anciens élèves des sections de préparation militaire et des Eclaireurs sont priées de vouloir bien faire connaître sans retard les affectations actuelles, citations, pro motions, décorations, blessures ou décès de leurs enfants. Adresser ces renseignements à M. le lieutenant Leydet, directeur des cours, avenue Jeanne-d'Arc, 101, Bordeaux. Les cours de préparation militaire pour les jeunes gens des classes 1918 et 1919 ont lieu au local de la Ligue, 11, rue Lacourde, mardi, mercredi, ven dredi, samedi, à vingt heures trente, et le di manche matin, à neuf heures. Inscriptions re quies ces jours-là.

ÉTAT CIVIL DECEZ du 20 octobre Emile Aurioi, 49 ans, rue Franklin, 3. Mme Castan, 37 ans, rue des Bouviers, 27. Joaquina Esser, 65 ans, rue Saint-Sernin, 92. Veuve Labouquie, 75 ans, rue de Saujon, 30. Veuve Castan, 30 ans, rue Pelleport, 189.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Aurioi, Boyer et Caratille prient leurs amis et con naissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de leur époux, fils, gendre, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le samedi 21 courant, en l'église Notre-Dame. On se réunira à la maison mortuaire, rue Franklin, 3, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Léon Dijeau et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. Léon Dijeau, leur épouse, belle-sœur et tante, qui auront lieu le samedi 21 courant, en l'église St-Louis. On se réunira à une heure trente, 13, rue des Retailleurs, d'où le convoi funèbre partira à deux heures précises.

CONVOI FUNÈBRE M. A. Moreau et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. Alexandre MOREAU, née Jeanne PORTOLA, leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille et belle-sœur, qui auront lieu le dimanche 22 cou rant, en l'église Saint-Louis. On se réunira à la maison mortuaire, 23 cour, cours de la Martinique, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE M. et Mme Abel Hériard-Dubreuil et leurs en fants, M. Boreau-Lajanadie, les familles Hé riard-Dubreuil, Emile Paul et Henry Audouin Dubreuil (de Saint-Jean-d'Angély), Bagueard, André Calvé, Fernand Gladé, Maurice Peyre-longue, Boreau-Lajanadie (de Confolens) et Gautier (d'Agrès) ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de Jacques HÉRIARD-DUBREUIL, leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, ser gent au 136e d'infanterie, glorieusement tombé au champ d'honneur, à l'âge de 26 ans, le 7 avril 1916. Une messe sera célébrée le samedi 21 octo bre, dans l'église Saint-Louis, à dix heures. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSES MM. F. Lagarde, Bernardie, A. Lagarde, Mar ceron et leurs familles remercient très sincère ment les personnes qui leur ont fait l'hon neur d'assister aux obsèques de M. veuve LAGARDE, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des lettres de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informant que les messes qui seront dites le 23 dans l'église Saint-Nicolas seront offertes pour le repos de son âme. La famille y assistera à huit heures.

CONVOI FUNÈBRE M. Daniel, Etienne Labouquie, M. An na, Jeanne, Marthe Labouquie, M. et Mme Montaubric et leur fille, M. P. Labouquie (Buenos Ayres) et ses enfants, Mme veuve Labouquie et ses enfants, M. et Mme Gouarré et leurs en fants, les familles Labouquie, Baudru, Lavi gne, Montaubric prient leurs amis et connais sances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. veuve Jean LABOUQUIE, leur mère, grand-mère, tante, grand-tante et alliée, qui auront lieu le samedi 21 courant, en l'église Saint-Bruno. On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121 c. Alsace-Lorraine.

— Vous ne me répondez pas, docteur? insista Odile. Que ferez vous de moi lorsque ma présence ne sera plus utile à Pierre? Vous n'osez me dire que je devrai m'en aller... quitter pour jamais la France... André sursauta. — Il n'est point question de cela. Qui parle de vous exiler? Il faut, mon enfant, me laisser l'entière direction de votre avenir, avoir en moi pleine confiance. Je vous aime comme un frère. Je veux votre bonheur à tous deux. — Ce bonheur que vous souhaitez est im possible. Mon père a dû vous dire... Taisez-vous, ne parlez pas de cela... Je sais tout, oui, je sais qu'un nouvel ob stacle insurmontable en apparence s'oppose à votre mariage avec Pierre. — Cet obstacle, docteur, n'est rien en réa lité, car le plus grand de tous les obstacles, c'est ma volonté. Si ce nouveau malheur n'était pas arrivé, croyez que malgré cela je n'aurais pas consenti à épouser Pierre. André de Kerneur sourit. — Vous êtes égoïste, Odile, vous ne pen sez qu'à vous. — Moi! s'éffara la jeune fille. — Oui, vous, dont la pudeur s'alarme, dont la fierté s'offense à la seule pensée que celui que vous aimez pourrait souffrir du passé rien qu'en vous voyant, et vous vous ima ginez que, vivant votre vie, Pierre aurait cessé l'esprit tourné vers l'effrayant sou venir d'un malheur dont vous fûtes l'inno cente victime. Apprenez à mieux connaître Pierre. — C'est parce que je le connais, c'est par

ce que je sais la noblesse de son caractère, la générosité de son cœur que je ne puis accepter un pardon qui peserait sur moi comme un remords et me torturerait sans cesse. — Orgueil et égoïsme! répondit le doc teur. Vous n'avez pas le droit, je vous le répète, Odile, de ne penser qu'à votre souf france. Vous êtes pieuse, et vous avez une foi ardente consultez un prêtre, mon cousin si vous voulez, et demandez-lui ce que la religion vous conseillerait, ou plutôt vous ordonnerait. Votre refus d'accepter l'oubli et le pardon de Pierre ne serait que le résultat d'une fierté déplacée et égoïste, en même temps qu'injuste et vous vous expo seriez en agissant ainsi, à provoquer le désespoir de votre fiancé et à le pousser au suicide. De ce suicide, vous seriez responsa ble devant Dieu. Odile baissa la tête. — André de Kerneur avait trouvé les paro les qu'il fallait dire. — Je consulterai un prêtre, murmura-t elle, et le suivrai sur ses avis. Mais Pierre vou dra-t-il pardonner aussi... — L'enfant! dit André. Oui, c'est le hic, c'est là l'obstacle plus grand que votre vol onte que vous m'opposiez tout à l'heure. Je crois en mon âme et conscience, que Pierre acceptera d'élever cet enfant et l'aimera, puisqu'il est votre. Mais moi, moi, je ne veux pas sa révolte. Odile. Jamais je ne pourrai sup porter cet enfant, car il est le fruit de l'embrasse, à cause de moi, de fils d'un autre. — Ce fils ou cette fille, plaisanta André, qui sentait Odile à moitié vaincue depuis

La Vie agricole

La Verse ou Piétin du Blé. Une Variété résistante Voici le temps de semer les blés. Aussi voudrait-il recommander à mes lecteurs une variété de blé peu répandue dans cette ré gion, et le suivant sur ses avis. Mais Pierre vou dra-t-il pardonner aussi... — L'enfant! dit André. Oui, c'est le hic, c'est là l'obstacle plus grand que votre vol onte que vous m'opposiez tout à l'heure. Je crois en mon âme et conscience, que Pierre acceptera d'élever cet enfant et l'aimera, puisqu'il est votre. Mais moi, moi, je ne veux pas sa révolte. Odile. Jamais je ne pourrai sup porter cet enfant, car il est le fruit de l'embrasse, à cause de moi, de fils d'un autre. — Ce fils ou cette fille, plaisanta André, qui sentait Odile à moitié vaincue depuis

Paris, 3 à Dunkerque, 2 à Nantes, 1 à Brest. Il neige au Ballon de Servance. Ce matin, le temps est nuageux dans le Nord, couvert dans le Centre et le Sud. On signale de la pluie dans le Midi. La température a baissé fortement dans nos régions, principalement dans le Nord. A sept heures du matin, le thermomètre marquait 20 au Ballon de Servance, 3 à Calais et à Paris, 4 à Belfort, 5 à Havre, 7 à Brest, à Clermont Ferrand et à Nantes, 8 à Marseille, 10 à Bor deaux, 12 à Cherbourg et à Perpignan. En France, un temps beau, brumeux et un peu froid est probable.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 20 octobre Bureau central météorologique de Paris Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Eu rope. En France, on a recueilli 14mm d'eau à Besançon, 13 à Biarritz, 11 à Belfort, 10 à Tou louse, 9 à Marseille, 8 à Clermont-Ferrand, 4 à

qu'elle avait revu Pierre. Vous parlez en jeune fille, Odile. Vous éprouvez en ce mo ment... d'étranges sentiments, fort complexes. Vous voudriez haïr ce pauvre petit être qui va venir au monde et vous ne le pouvez pas. Un sentiment plus fort que vous vous domine, vous intéresse à l'existence de l'enfant qui va naître. Obscurément len tement, l'instinct de la maternité croît en vous. Ne vous débâtez pas, n'essayez pas de réagir contre cette force mystérieuse qui vous domine et que vous essayez en vain de repousser. Quand vous aurez entendu les premiers vagissements de cet être, comme toutes les mères vous oublierez tout. Et comme toutes les mères, vous aimez rai l'aimera. — Oh! ce serait affreux! gémit Odile. — Ce serait naturel et logique! Mais cette heure n'est pas encore venue. Jusqu'à ce moment, vous ne devez écouter d'autres conseils que ceux de votre confesseur et les miens, et vous en remettre à nous du soin de vous diriger. Lui s'occupera de votre conscience troublée, inquisite. Moi je veillerai à vos intérêts, je défendrai votre amour contre tous ses ennemis et surtout contre vous-même. Il posa ses deux mains sur les épaules d'Odile. Obligez à le regarder. Prenez dans votre religion, Odile, le courage nécessaire à affronter les nouvelles épreuves que la vie vous réserve. Prenez dans votre amour le courage de m'obéir. Odile n'avait plus la force de discuter. Tour se brouillait dans son esprit. Elle se sentait lasse, anéantie, incapable

Observatoire de la Maison Larché Le 20 octobre. Heures Therm. Barom. Ciel Vents

Table with 5 columns: Heures, Therm., Barom., Ciel, Vents. Rows include Minima de la nuit, Maxima de la nuit, Minima du matin, Midi, Maxima du jour.

BOURSE DE BORDEAUX

Au comptant: Tunisiennes 3 %, 325. — Mar ro 4 %, 194, 423. — Obligations de la Ville de Paris 1876, 185, ditto Métropolitain, 314, ditto 1910 3 %, 285. — Obligations foncières 1895, 337; ditto communales 1899, 325; ditto foncières 1903, 361; ditto foncières 1909, 198. — Crédit lyonnais, 1,180. — Est, obligations 3 %, 339. — Midi, obli gations 3 %, anciennes, 355; ditto obligations 3 % nouvelles, 329. — Nord, obligations 3 %, 345. — Orléans, obligations 2 1/2 %, 320. — Ouest, obli gations 2 1/2 %, 321. — Procédés Thomson-Hous ton, 625. — Sucrerie Egypte ord., 190. — Tram ways électriques et Omnibus de Bordeaux, 199.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES Lectrice désespérée, Dordogne. — 1. Jusqu'à la fin des hostilités, on peut toujours espérer revêtir un soldat disparu et dont le corps n'a pas été retrouvé. — 2. Il y a, en Allemagne, des milliers de prisonniers qui n'ont jamais pu donner de leurs nouvelles pour des raisons que nous ne connaissons pas les autorités alleman des. — Gajeac, Th. L. — C'est à la mairie que vous devez adresser la demande, mais c'est la commission cantonale qui décidera. — 1. — Saint-Médard-en-Jalles, J. J. 1406. — 1. Oui. — 2. Oui, jusqu'à ce que vous soyez en état de gagner votre vie. — Bourguignon, A. B. — C'est probable, mais il faut attendre les instructions qui se ront données comme pour les vendanges. — Rue Adolphe-d'Eschtaï, C. — 1. Oui. — 2. Vous faites partie de la classe 13 de mobilisa tion, mais on peut quand même vous relever si cela est utile. — M. G. S. — Non, du moment que vous n'êtes pas veuf, il vous faudrait quatre ou cinq enfants vivants. — Magna, 255. — 1. Non, une réclamation n'aurait aucune chance d'aboutir. — 2. Oui, mais vous ne pouvez être présentée que par votre médecin-chef. — 3. Oui, vous êtes bien de la classe 1895, de mobilisation et R. A. T. depuis le 1er octobre. — Pauvre âme en peine. — 1. Non, vous ne pouvez aller à Landrecourt, qui se trouve dans la zone des armées. — 2. Il faut attendre la fin des hostilités. — 3. Des mesures générales seront sans doute prises après la guerre. — Un petit J. B. — En effet, après examen de votre cas particulier, vous n'avez pas droit à cette prime, mais bien à celle de 1,100 francs (art. 42 de la loi du 21 mars 1905, modifiée par celle du 7 août 1913). — S. T. G. — Le capitaine a raison, le service est suspendu pendant la guerre, à la Chancellerie de la Légion d'honneur. — Inquiète, 91. — La personne à laquelle vous vous êtes adressé peut ne pas avoir obtenu

de la moindre résistance. Ses pensées de sacrifice, de dévouement absolu au bonheur de France flottaient dans une atmosphère d'indécision et de doute. Elle ne voyait plus la bonne voie, le chemin à suivre. Elle s'en remit à André du soin de « vou loir » pour elle. — Je ferai ce que vous voudrez, dit-elle, ce que vous croirez devoir m'ordonner pour le bonheur de celui que l'âme, pour lui éviter toute peine. — Bien, dit André. Quittez votre robe et votre voile d'Infirmière. Vous les retrouverez ici demain dans l'après-midi quand vous reviendrez pour prendre votre place au chevet de Pierre. Il l'aida à quitter le grand sarrau à retirer son voile, à met tre son chapeau, on manqua. Odile se laissait faire étonnée, incons ciente, avec des gestes d'automate. — Où êtes-vous descendue? — A l'hôtel d'Angletierre. — Demain mon auto ira vous prendre avec votre père, et vous conduira au châ teau de Penhoët, qui est aux environs de Rennes. Ce vieux manoir qui m'appartient, est à votre disposition. Vous serez là chez vous et c'est là que vous habiterez quand vous ne serez pas à Rennes. C'est là que l'abbé de Rivers ira vous voir et s'entretenir, dra avec vous. Ecoutez les conseils de l'abbé, c'est un prêtre digne d'estime et un savant théologien. Il était professeur à l'uni versité catholique avant de revêtir la ca pote de soldat. (A suivre.)

Haine Eternelle

Par Charles MÉROUVEL

TROISIEME PARTIE

Le prince se montra satisfait, salua de la main ses deux acolytes scientifiques, types remarquables de la noblesse germanique, dont il était lui-même un miraculeux produit, et toujours encastré de son escorte préserva tive, il regagna la salle à manger, où un agréable spectacle et ses écrits l'attendaient. Quelques minutes plus tard, les deux ex perts chargés de la surveillance des pré cieux colis soigneusement emballés, repré sentaient dans une vaste et confortable auto mobile, placée sous l'égide de la Croix-Rouge, le chemin de Berlin, d'où ils étaient renus, mandés par ordre, pour cette opé ration de carbofilage. Dans la splendide salle, la fête commença. On aurait pu se croire à Potsdam ou à la Wilhelmstrasse. Les Boches sont en général d'excellents musiciens, mais leur langue n'est pas mu sicale; on peut même dire, sans la calomnier, qu'elle est souverainement inhar monieuse. Le murmure de satisfaction qui circula

d'abord autour de la table manquait tota lement de mélodie. Toute l'argenterie du château avait été sortie des coffres; dans l'intention des convi ves, elle n'y devait pas rentrer. La vaisselle plate, les porcelaines de Saxe et de Sèvres abondaient. Dans une vaste corbeille d'argent, des orchidées et les fleurs les plus rares des serres resplendissaient. Un fourgon spécial avait charrié des victuailles de toutes sortes: pâtés de Stras bourg, volailles truffées, fruits et pâtisseries variées, rien ne manquait à ce festin de Balthazar. Ah! si! Il y manquait des femmes, des yeux, des lèvres, des cous encadrés de per les, des seins en l'air et des bras nus faits pour les caresses! C'était un oubli. Le prince le fit remarquer durement, et ce fut le colonel Prater qui écopa. Placé au bout de la table, il baissa la tête sous un regard fulgurant du maître, qui le lui reprochait aussi clairement qu'une verte réprimande: — Comment n'y avez-vous pas songé? Mais ce qui triomphait, c'était le vin, le bon vin de France. Quel bataillon de bouteilles! Que de facons de champagne prêts pour la canonade joyeuse! Les robes aux uniformes brillants, aux faces allumées, manœuvraient comme des ogres et buvaient comme des sonneurs. Le maître avait la grâceuse d'accorder à son entourage, en campagne, une liberté de langage dont il donnait l'exemple. Mais le « leit-motiv » qui revenait sans cesse dans la conversation, comme ceux des opéras du Herr Wagner, c'était: — Nach Paris! Le prince n'y renonçait pas. C'était toujours le but vers lequel il s'obstina it, malgré de graves et durs échecs. Le nombre finirait bien par l'emporter. La sangria troudée se rouvrirait dans un nouvel effort.

Où, ils marcheraient vers Paris, leur but et non seulement leur espoir, mais leur cer titude. A la vérité, elle était un peu retardée. Ces stupides Belges n'avaient-ils pas tenté d'envoyer le flot tumultueux de l'invasion triomphante? La où l'état-major comptait sur une simple promenade sans entraves et sans résistance, il avait rencontré ce petit peuple minuscule et sans force, qui avait en l'au dace de se dresser comme un banc de sar dines qui essaieraient de barrer la route à une troupe de baleines. Que pouvaient faire quelques bataillons de police en face de l'innombrable armée des Berlinois, des Saxons, des Wurtembergois, des Badois, des Bava rois et autres soldats valeureux, en possession des « Krupp » les plus formida bles et des engins de guerre les plus destruc teurs? Folie vraiment incroyable! — Non, l'urgence, plutôt dit un général à barbe grise, solennel et prétentieux. Un autre opina: — Ils la paieront cher... Et est-ce à ajouter: — Il y a aussi l'Anglais... avec sa misé rable petite armée... Il insista en souriant à son jeune chef, et d'une voix flatteuse, il termina: — Si bien caractérisée par notre kaiser! — Nous leur apprendrons à vivre, dit le prince. — Non, à mourir... en chérissant un courtisan. Cependant, pour tendre encore vers cette conquête tant désirée, il fallait être soutenu par une foi robuste. L'attaque brusquée, chère à l'état-major, avait été déçue, brisée. Arrivés aux portes de ce Paris qu'elle croyait ouvertes devant elle, l'armée du kaiser avait pu les voir se refermer, et sa ra traite au delà de la Marne avait failli se changer en déroute. Elle avait laissé derrière elle des milliers de cadavres. Un rire haineux et cruel, la grimace du

fauve qui sent sa proie, releva les lèvres de cet émile d'Attila. Ses hordes n'étaient-elles pas innombra bles? D'autres milliers de morts marqueraient de nouveau sa route, mais qu'importe! Le suc cès était au bout, et les représailles seraient féroces. Ah! quand il tiendrait ce Paris sous sa botte, comme il l'écraserait! Quelle joie pour lui, de piller les trésors sans nombre amassés dans cette capitale de ses rêves! Quelle volupté de dévaliser toutes les ban ques, dont il connaissait les caisses et leur contenu, par les rapports de la multitude d'espions et d'agents à sa solde! Et les bourgeois opulents les financiers, les milliardaires de toutes sortes, comme il les mettrait à contribution! Comme chacun d'eux en prendrait pour son grade! Quelle razzia il pratiquerait chez eux, en leur mettant sous la gorge le sabre de ses cavaliers et la torche de l'incendie! Quelle récolte de cet or dont il avait soif! Et les musées! Quelle dévastation et que de ruines! Que de richesses pour lui et ses bandes d'envahisseurs, plus avides que des loups et plus féroces que des hyènes ou des tigres! Le repas se prolonga. De temps en temps, un officier, venu du dehors, entra dans la salle où des vapeurs lourdes commençaient à peser, et glissait en soudaine quelques mots au maître, qui ne répondait que d'un signe, et la fête conti nua. A trois heures, elle battait son plein. Par les fenêtres ouvertes, les nuages de la fumée des gros cigares s'échappaient en flocons. Les visages des officiers s'enluminaient de rouge; quelques têtes s'inclinaient pesam ment sur les vastes poitrines où les croix de fer se mêlaient à d'autres insignes des fauves impériaux. De temps en temps, des bruits sourds,

satisfaction. Patientez ou écrivez-lui de nou veau. — G. C. à Margaux. — Oui, tant qu'il n'a pas retrouvé ses forces et les moyens de gagner sa vie, il doit toucher l'allocation. — A. B. 30 Bous. — Non, vous n'avez droit qu'à une seule allocation. — Biqoui, 19. — Non, le fait pour un homme de la classe 1889, d'avoir un fils sous les dra peaux, ne lui donne pas le droit d'être ren voyé dans ses foyers. — A. R. M. 96. — 1. De 8 heures à 11 heures et de 1 h 30 à 8 heures. — 2. Les dimanches com me les autres jours. — 3. Les permissions sont des faveurs, elles peuvent être refusées. — Lecteur assidu et intéressé. — Oui, mais suivant les besoins du service, qui prime tout. — Bages, M. M. — Vous pouvez demander l'allocation si votre fils était votre soutien, mais c'est la commission cantonale qui déci dera si elle doit vous être accordée. Ce n'est pas un droit. — Constantine. — Pour avoir droit à la haute-paie il faut avoir accompli, dans l'armée active, plus que le temps de service exigé par la loi. — Lalaria, 96. — 1. Oui, cet auxiliaire peut être versé dans le service armé. — 2. Cela dépend du degré de la réforme de sa ré forme absolu. Les médecins seuls apprécient. — Réformé temporaire 9041. — Non, l'abri qui sera définitivement réformé, il n'est pas dé gagé de toute obligation militaire. Il ne peut donc pas s'engager. — Saint-André-de-Cubzac, André L. — Non, mais ce n'est qu'un simple avis personnel. — R. J. — C'est probable. — Bordeaux, X. Z. — 1. Oui. — 2. Veuve d'un soldat tué à l'ennemi pension, 503 fr. Aucun supplément pour les enfants. — 3. Oui, elle peut sans préjudice pour sa pension, sans nouve lle loi possible. — Veuve Emile. — Votre enfant étant mineur doit forcément avoir un tuteur, mais sauf jugement — pour raison grave — vous avez le droit de le garder. — L. D., n° 1578. — Non, son père seul peut demander à servir dans le même régiment ac tif que son fils. Le fils ne peut pas servir dans un régiment territorial pour être avec son père. — Un patriote. — Non, seuls les militaires qui ont été au front ont droit au port d'un insigne (chevron). Les engagements spéciaux sont traités comme les autres militaires. — P. C., 3,872. — 1. Demander au général commandant la subdivision. — 3. Non, vous n'avez pas droit à la haute paie. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réformé, elle a été prévenue. Rien à faire. — E. B. S. — 1. Il peut avoir une permission de sept jours. C'est laissé à l'appréciation du médecin-chef. — 2. Il est ensuite dirigé sur le front. — M. J., 144. — Non, on ne lui fera pas de re tenu. — Gauriac, L. 76. — Impossible, à cause de votre âge et de votre catégorie. — Boulevard de Caudéran, Jean G. — 1. Vous pouvez être classé service auxiliaire. — 2. Non. — Rue d'Ornano, Mme C. — Elle doit re cevoir cette lettre et non la légaliser. — 2. Elle ne peut rien réclamer. — 3. Réform

Chronique du Département

CH. HEUDEBERT PRODUITS ALIMENTAIRES et de RÉGIME PAIS SPÉCIAUX, FARINES DE LÉGUMES et de CÉRÉALES, LÉGUMES DÉCORTIQUÉS, CACAO à L'AVOINE, FARINE de BANANE.

Serbes agriculteurs Le consul de Serbie à Bordeaux informe MM. les propriétaires-viticulteurs qu'il tient à leur disposition des Serbes agriculteurs, âgés de seize à vingt ans, élèves d'écoles d'agriculture et ayant déjà travaillé à la propriété.

Caudéran ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement des allocations sera fait à la perception : Du numéro 1 à 600, lundi 23 octobre; du numéro 601 à 1.300, mardi 24 octobre; du numéro 1.301 à la fin mercredi 25 octobre.

Pessac LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations militaires sera fait chez M. le Percepteur, 22, rue de l'École-Normale, à Caudéran : Du numéro 1 à 600, le jeudi 26 octobre; du numéro 601 à 1.300, le vendredi 27 octobre; du numéro 1.301 à la fin, le samedi 28 octobre.

Le Haillan CITATIONS. — A l'ordre de la brigade, le capitaine Gabriel Turfereau, de 48e d'infanterie : « Excellent chef de pièce; a, pendant l'attaque, montré beaucoup de calme et de sang-froid en servant sa pièce, quoique serré de très près par l'ennemi. »

Listrac A L'HONNEUR. — Le soldat Daniel Lamoureux, du 6e colonial, a été cité à l'ordre du jour : « Brave soldat. A remplacé volontairement auprès du chef de bataillon un agent de liaison blessé, et pendant deux jours de vifs combats, a rempli ces fonctions avec la plus grande bravoure et le plus grand calme. »

Beychac-et-Cailleur AVIS. — Le percepteur paiera dimanche 22 octobre, de huit heures à onze heures, à la mairie, les vins de 1915 réquisitionnés pour l'armée.

Portets CINEMA DE L'AMBULANCE. — Dimanche, matin et soirée, de 4 heures à 8 heures.

Beautiran A L'ECOLE. — Mme Souques, institutrice à Lamothe-Landerron, est nommée à Beautiran, en remplacement de Mme Reynaud, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Béguey A L'HONNEUR. — A l'ordre de la brigade, le soldat Daniel Moustey, Ire compagnie du 60e d'infanterie : « Volontaire pour participer à un coup de main sur les lignes ennemies; chargé de protéger les sapeurs, a abordé un des premiers la tranchée allemande, donnant ainsi à ses camarades le plus bel exemple de bravoure et de mépris du danger. Soldat remarquable. » Croix de guerre avec étoile.

Créon ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées à la perception de Créon les lundi 23, mardi 24 et jeudi 25 octobre. Elles ne seront pas payées le mercredi 25.

Arcachon MEDAILLE D'HONNEUR DES EPIDEMIES. — Le ministre de la guerre a décerné la médaille d'honneur en bronze des épidémies à Mme Juilliat, infirmière-major, hôpital bénévole 23 bis, à Arcachon.

Libourne EMPRUNT NATIONAL. — Le président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Libourne rappelle que MM. les notaires se tiennent à la disposition du public pour recevoir isolement les souscriptions et pour les renseigner sur les conditions de l'emprunt.

CITATION. — Le sous-lieutenant Aubert Lafage, de notre ville, est cité à l'ordre de l'armée : « Officier d'un courage et d'un sang-froid exceptionnels au combat; l'action de ses mitrailleuses étant gênée par le brouillard, a pris devant les fils de fer ennemis le commandement d'une compagnie qui avait perdu tous ses officiers et l'a brillamment entraînée à l'assaut de la position ennemie, qui a été enlevée. »

A L'HONNEUR. — Le fourrier E.P. Gillardeaux, du 206e d'infanterie, professeur d'éducation physique à Libourne, au front depuis les premiers jours de la guerre, a été cité à l'ordre du jour : « Agent de liaison très dévoué. Modèle de courage et de sang-froid. A assuré le ravitaillement en vivres de sa compagnie, malgré de violents bombardements. » Croix de guerre.

Puisseguin LES RECOLTES. — Les déclarations de récoltes seront reçues à la mairie le jeudi et le dimanche de 9 h. à midi, et les autres jours, de 4 h. à 5 h. du soir.

LES ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées le jeudi 26 octobre, pour la commune de Puisseguin, de 8 h. à 9 h.; pour les communes de Mondon et Parsac, de 9 h. à 10 h.

Les Artigues-de-Lussac CITATION. — Le caporal mitrailleur au 4e tirailleurs indigènes Pierre Lacroix : « Belle attitude au feu pendant les combats. S'était déjà fait remarquer. A été blessé. »

La Réole EXPERTS DE TABACS. — Sont élus pour 1917 : 1re commission, MM. Mousié, 237 voix; Beylard, 233 voix. Suppléants, MM. Richard, 238 voix; Sourisseau, 220 voix.

ETA CIVIL. — Décès : Marie-Joseph-Eugène-Henri de Bardet de Bure, 55 ans; Louis Trigalet, 57 ans; Jérôme Brudey, soldat au 7e colonial, 19 ans, hôpital temporaire 31; Simon-Jacques-Alexandre Nadeau, 67 ans.

Saint-Macaire CONFERENCE. — Dimanche 22 octobre, à 15 heures, une conférence sera faite, salle de la mairie sur l'emprunt.

Sauveterre CINEMA. — Dimanche 22 octobre, soirée à 20 heures.

Bazas LES ALLOCATIONS. — Les allocations seront ainsi payées : Lundi 23 octobre, de 8 h. à 10 h. : à Bernos et à Ligan. Lundi 23 octobre, de 2 h. à 4 h. : à Marimbaut.

EXPERTS DES TABACS. — Ont été élus : Première commission, titulaires : MM. Grillon, par 307 voix; Seguin, par 305 voix; suppléants : MM. Debayle, par 308 voix; Delas, par 307 voix.

CINEMA. — Au café Commercial, dimanche 22 octobre, à trois heures, soirée de gala à huit heures et demie.

Languoiran CITATION. — Le sapeur Charles Maznen, du 2e génie : « Sapeur d'un dévouement exemplaire. A été tué alors qu'il travaillait sous le feu de l'ennemi. » Croix de guerre.

Langon ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées à la perception de Langon les lundi 23, mardi 24 et jeudi 25 octobre.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX BORDEAUX, 20 octobre Montés en rade : Le-Morbihan st. fr., c. Nicolas, de St-Nazaire. Gioire-a-Dieu, tr. m. fr., c. Dagorne, de Terre-Neuve (avec morues).

Aux appointements : Narawaite, st. ang., c. X. Peniston, st. ang., c. X. d'Amérique. Thérèse, st. fr., c. X. d'Angleterre.

Blaye, 20 octobre Mouillé sur rade : Brel, st. norv., c. X., d'Angleterre.

PAUILLAC, 20 octobre Montent : Bengali, tr. m. fr., c. X., de Terre-Neuve. Haugastol, st. ang., c. X., d'Angleterre. Saint-Yves, nav. fr., c. X.

Aux appointements : Silvershiel, st. am., c. X., de New-York. Mary, st. ang., c. X., d'Angleterre. Bess, st. norv., c. X., d'Angleterre.

La Touraine, tr. m. fr., c. X. Jeannette, tr. m. fr., c. X. Lauriston, tr. m. norv., c. X., de Taltal. Djerw, st. norv., c. X., de Newport.

Lincoln, nav. russe, c. X. Léon Blum, st. ang., c. X., d'Australie. Kelsingshead, st. ang., c. X. Vidar, st. esp., c. X., d'Espagne.

La 2e Emprunt de la Défense nationale Souscrire à l'emprunt de la Défense nationale, c'est abréger la durée de la guerre.

NOUVELLES COMMERCIALES Bordeaux, 20 octobre. CAFÉ La situation n'a guère subi de variations depuis notre précédente revue.

POIVRES Les prix se sont maintenus fermement en face de la forte diminution du stock en France, de la rareté des offres du pays producteur et de la demande suivie pour l'épicerie.

MARCHÉ DE PREMIERE MAIN du 19 octobre Cours relevés par le Service de l'Inspection des marchés de Bordeaux.

345 à 365 fr. les 100 kilos; 2e qualité, 285 à 315 fr. les 100 kilos; 3e qualité, 230 à 265 fr. les 100 kilos; Périgord ou Basque, ire qualité, 335 à 365 fr. les 100 kilos; 2e qualité, 270 à 310 fr. les 100 kilos; 3e qualité, 240 à 275 fr. les 100 kilos.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS (Cote officielle des Marchandises) Paris, 20 octobre. Sucres, incotés. Alcools, incotés. Huile de lin, 141 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX Londres, 19 octobre. Cuivre. — Disponible : 123 liv. 10 sh.; à terme, 129 liv. 5 sh.

PRODUITS RESINEUX Londres, 19 octobre. Essence de térébenthine. — Ferme. — Disponible : 44 sh.; octobre, 41 sh.; acheteurs, 44 sh. 1 d. 1/2; novembre-décembre, 44 sh. 4 d. 1/2.

BOURSE DE PARIS du 20 octobre 1916 BULLETIN FINANCIER Marché calme. Fonds d'Etat soutenus, valeurs bancaires plus fermes, chemins de fer français lourds, valeurs industrielles irrégulières, Rio-Tinto calme.

MARCHÉ OFFICIEL Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 90; 3 %, 61 30; Obl. 4 1/2 % Ch. fer Etat, 389; Madagascar 1903-1905, 69 70; Aérien, 400; Maroc 1902, 325; Maroc 1914, 423; Argentine 1907, 476; 1909, 473; 1911, 85 40; Brésil 1909 Pernambuco, 365; Chine 1905, 85 15; 1908, 85 75; Egypte privilégiée, 75; Espagne Extérieure, 96 70; Japon 1905, 53; Bons 1912, 323; Maroc 1910, 464 50; 1910, 450; Portugal, 61; Roumanie 1896, 74; Russie 1891 et 1894, 59 50; 1896, 56 50; 1900, 76; Serbie 1902, 398; Dette ottomane unifiée, 61 50.

Établissements de crédit (actions). — Banque d'Algérie, 3,100; Banque de Paris, 1,000; Compagnie algérienne, 110; Crédit foncier, 710; Crédit lyonnais, 1,180; Banque française, 135; Banque ottomane, 470; Banque russo-asiatique, 599; Foncier égyptien, 644.

Chemin de fer (actions). — Bône-Guelma, 500; Est-Algérien, 548; Est, 800; jouiss., 322; P.-L.-M., 1,065; jouiss., 540; Midi, 938; Nord, 1,450; jouiss., 880; Orléans, 1,130; jouiss., 710; Ouest, 600; jouiss., 345; Andalous, 400; Nord de l'Espagne, 417; Saragosse, 415.

Valeurs diverses (actions). — Comp. générale transat., ord., 185; prior., 190; Dockes de Mar-tray (Comp. générale des), 432; Acieries de France, 89; Acieries de la Marine, 220; Chargeurs Réunis, Comp. française, part, 335; Comp. du Boléo, 885; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,385; Creusot, 2,370; Dynamite centrale, 1,010; Fives-Lille, 835; Tréfileries du Havre, 325; Mines de la Grand-Combe, 2,400; Penarroya (Soc. minière et métal.), 1,780; Phosphates de Gafsa, 840; Printemps, ord., 330; Say, ord., 484; Distribution Parisienne, 385; Brians, ord., 400; Rio Tinto, ord., 1,775; Sosnowice, 901; Naphte Russe, 400; Provdnik, 490; Madec. alg. privil., 172 50; Télégraphes du Nord, 1,065.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 320; 1871, 358; 1875, 380; 1876, 485; 1892, 256; 1894-1896, 300; 1898, 315; 1899, 300; 1904, 311; 1905, 325; 2 1/4 1910, 280; 3 % 1910, 285; 1912, 230.

Crédit foncier. — Communales 1879, 411; 1880, 457; 1891, 292; 1892, 320; 1899, 323; 1906, 330 50; 1912, 195.

Colères 1879, 450; 1883, 316; 1885, 326; 1895, 336; 1903, 383; 1906, 195; 3 1/2 1913 libérée, 308; 4 % 1913, 420.

Chemin de fer. — Ardennes, 354; Bône-Guelma, 326 50; Ch. de fer économ., 315; Est

Algerien, 324; Est 4 %, 408; 3 %, 337 50; nouvelles, 330; 2 1/2 %, 316; Midi, 335; nouvelles, 324 1/2 %; Nord 4 %, 415; 3 %, 342; nouvelles, 337; Orléans 4 %, 405; 3 %, 359 75; 1884, 339 50; 2 1/2 %, 320; Ouest, 351; nouvelles, 347 25; 2 1/2 %, 318; Ouest-Algérien, 328 50; P.-L.-M., 413 50; Union, 328; nouvelles, 327; 2 1/2 %, 308; La Réunion, 335.

Diverses. — Banque hypothécaire de France, 405; Cie générale des eaux, 310; Suez 2e série, 830; Omnibus de Paris, 365; Tramways, 385; Voitures de Paris, 397.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous ire série fixe, 327; 2e série fixe, 300; Asturies 2e hyp. 32e Autrichienne ire hyp., 200; Nord-Espagne ire hyp., 384; 2e hyp., 342; 3e hyp., 337; 3e hyp., 337; Pamplune, 368; Barcelone prior., 339 50; Portugais 1er rang, 283; Lombardes anc., 172 50; nouv., 170; Saragosse ire hyp., 345; 2e hyp., 330; 3e hyp., 328; Bizan-Ouralisk, 356; Alai, 334; Central Pacific, 426 50; New-York New-Haven, 467 50; Chicago, 500.

Diverses. — Crédit foncier égyptien 3 1/2 % 356. VALEURS EN BANQUE Actions. — Bruay, 1,725; Malacca ord., 1171; Maloff, 757; Bakou, 1,525; Colombia, 1,610; Lianosoff, 357; De Beers ord., 352 50; Jagatschoff, 111; Tharsis, 144 50; Cape Copper, 135; China Copper, 334; Ray Consol. Copper, 147; Spassky Copper, 55 50; Utah Copper, 564; Platine (Cie industr. du), 541; Shansi, 23 25; Toula, 1,578; Bahia, Karaimin, 305.

Mines d'Or. — Chartered, 17; East Rand, 234; Ferreira, 40; Goldfields, 47; Modderfontein B., 137; Rand Mines, 103; Robinson Gold, 25 25.

COURS DES CHANGES Londres, 27 7/8 à 27 81/8; Espagne, 5 87 1/2 à 5 83 1/2; Hollande, 2 37 1/2 à 2 43 1/2; Italie, 89 à 91 1/2; New-York, 5 1 à 5 88; Portugal, 300 à 410; Pé-trograd, 1 79 à 1 84; Suisse, 100 1/2 à 111 1/2; Danemark, 155 1/4 à 159 1/4; Suède, 163 à 167; Norvège, 160 à 164; Canada, 581 à 583.

BOURSES ÉTRANGÈRES Change Madrid, 84 70; Barcelone, 84 85; Lisbonne, 761; Bône-Ayres (cr.), 49 3/16; Rio-de-Janeiro, 12 1/8; Valparaiso, 10 1/4.

OMEGA EXPOSITION SPÉCIALE MAISON J. ORNIER 1, Rue Saint-Catherine, 1 BORDEAUX

VIENT DE PARAÎTRE ALBUM DE LINGERIE et de TRAVAUX POUR DAMES

Ce grand album, édité dans le format 27x39 centimètres, a 68 pages, qui contiennent un nombre considérable de modèles de lingerie, de fantaisies pour dames et enfants, des plumes de fil, points de fantaisie, broderie blanche, broderie au passé, dentelle d'Irlande et Renaissance, tapisserie, tricot, crochet, etc., ainsi qu'un traité de blanchissage. — Tous les modèles sont accompagnés d'explications.

Montres Longines Élégantes et précises.

La Vie moins chère Vous économiserez beaucoup de gaz ou de charbon et vous n'aurez plus à surveiller vos aliments sur le feu, si vous achetez la petite brochure : « COMMENT RÉDUIRE DE MOITIÉ OU DES TROIS QUARTS LA CONSOMMATION DU GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES, POUR LA CUISSON DES ALIMENTS », qui est le résumé, avec figures, des démonstrations faites à la préfecture de la Gironde, et qui donne le moyen de faire soi-même la boîte à cuire.

Prix : 15 centimes seulement dans les Magasins de la « Petite Gironde », Envoi franco contre 20 centimes, adressés au Directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU. Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux Imprimerie GOUNOUILLEOU rue Guiraud, 11. Machines rotatives Marinon.

HERNIE AVIS DE PASSAGE La Maison Barrère, de Paris, informe ses clients qu'ils trouveront ses appareils à sa succursale de Bordeaux, 8, RUE VOLTAIRE, BORDEAUX, et que M. Barrère sera de passage à Bordeaux du 21 au 30 oct.

Chronique Régionale DORDOGNE BERGERAC CONFÉRENCES. — Des conférences patriotiques seront faites par M. Martin, avocat, le dimanche 22 octobre. A Lalinde, à deux heures. A Monpazier, à quatre heures.

Éditions JULES TALLANDIER, 75, Rue Dareau, Paris. LE LIVRE de la FRATERNITÉ HÉROÏQUE Prix : 150 le Fascicule. Perpetuer dans les familles et transmettre aux générations futures les scènes militaires les plus impressionnantes, le souvenir et le portrait des héros, le récit de leurs exploits, tel est le but de l'ouvrage.

ON DEM. A LOUER, pressé, un appartement vide, dans quartier central, de 3 à 4 pièces, à louer, 10, rue Huguerie, 10, Bordeaux.

Propriétaire locomobiles routières, matériel transport, 2 sciences vapeur avec tout matériel, dem. à s'intéresser pour fournir bois armée. Adr. bur. Journ.

USINE construct. mécaniq. pouvant faire mat. de guerre à céder pour raison de santé, val. 800.000 fr. Ecrite à Béd. Havas.

A LOUER rue Notre-Dame, 133, jolie chambre meublée, 30 fr. S'y adresser.

ON DEMANDE un employé connaissant la draperie et un garçon de magasin, 4, place du Vieux-Marché, 4, Bordeaux.

Professeur latin, franç., grec, P. & place d'Aquitaine (au 1er).

ON a laissé mercredi soir en taxi marteau en garbardin belge, brassard noir, parcouru gar Saint-Jean rue Grangeneuve. Le rapporteur 33, même rue.

L'EXPULSION D'UN BOCHE

Parler est bien. Agir est mieux.
 Tout le monde s'est réjoui en apprenant que la Conférence économique des Alliés avait décidé et adopté diverses mesures propres à assainir vigoureusement le marché des peuples civilisés, en éliminant les uns après les autres, au plus grand profit du commerce, de l'industrie et des initiatives des nations de l'Entente, les produits boches qui l'encombraient.

Mais qu'est-ce que les décrets d'une conférence si les efforts individuels des volontés agissantes éparées ne leur apportent pas le concours efficace dont ils ont besoin ?
 Or, c'est commencé.
 Le premier Boche, le premier de ces ennemis qui désolaient, consternaient, empoisonnaient notre commerce national, vient d'être exécuté en cinq secs par une maison franco-belge, qui n'a eu besoin pour le faire que d'un peu d'énergie et d'audace.

L'Urotropine n'est plus.
 Elle a été expulsée en quelques mois par l'Urométine Lambiotte frères, de Prémery (Nièvre).
 Le monde médical connaissait depuis longtemps déjà les admirables propriétés du principe chimique appliqué dans ces deux produits similaires. La découverte en avait été faite par des savants français... et le commerce allemand, tout naturellement, en avait tiré des millions.

Depuis longtemps aussi, la maison Lambiotte frères fabriquaient, par distillation du bois de nos forêts françaises, l'hexaméthylène tétramine de nos chimistes, mise en œuvre dans l'Urométine. Il ne lui restait, pour en tirer ce qu'elle pouvait donner, qu'à vulgariser, à populariser ce merveilleux spécifique auquel nul sédiment, aucune impureté ne résiste, comme chacun sait parmi les médecins, et qui, par conséquent, enlève comme avec la main et en quelques jours tout ce qui ressemble à la goutte, au rhumatisme, à la gravelle, aux coliques hépatiques ou néphrétiques, à l'eczéma, etc., etc.

L'entreprise n'était pas sans péril, car, au milieu de toutes les réclames charlatanesques, la routine dans laquelle le monde latin s'était endormi pour son plus grand dommage, n'allait-elle pas faire obstacle à cette courageuse tentative ?

Non, l'épreuve a réussi. Il est démontré maintenant qu'avec du ressort, de l'initiative, un peu de ténacité même peut-être, notre commerce peut réagir contre l'ennemi sans dommage pour lui-même.

Dès à présent, le premier Boche visé — l'Urotropine — est expulsé, remplacé; le coup est fait. Il n'y a plus qu'à suivre.
 Par bonheur, le public a compris tout de suite l'intérêt immense qu'il avait à aider, par sa faveur immédiate, une maison franco-belge à rendre la France aux Français.

Il a compris que le meilleur moyen qu'il eût à sa disposition de collaborer aux généreux efforts de la Conférence des Alliés afin de rendre à l'industrie nationale la place que sa loyauté lui devait pour récompense en face de la perfidie et de la malhonnêteté allemandes, c'était de s'interdire la consommation des produits qui relevaient de leurs sophistications.

Et il en a été récompensé tout de suite par le soulagement et la guérison de ses souffrances et de ses misères les plus cruelles et les plus fréquentes.
 L'Urométine a vaincu.
 Justice est faite, réjouissons-nous.

Sûre d'elle-même
L'UROMÉTINE
 LAMBIOTTE FRÈRES
 veut faire connaître aux POILUS
 TOUTE SA PUISSANCE contre l'Arthritisme
 (rhumatisme, goutte, tumbago, gravelle, etc.)

Un étui de 50 comprimés d'Urométine Lambiotte Frères (valeur 2'50) sera envoyé

GRATUITEMENT au FRONT
 aux soldats, aux gradés, aux médecins qui en feront la demande à M. E. RONDEPIERRE, Pharmacien à PRÉMEY (Nièvre).

Pour les civils, 2'50 dans toutes les Pharmacies ou 2'80 franco, Rondepierre, Prémery.

Spécialité D'AGRANDISSEMENTS Inaltérables
 Voir PHOTO LUMINA, 25, rue Sainte Catherine, BORDEAUX

606 **VOIES URINAIRES.** — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606 G. Guérison contrôlée par l'analyse de Sang (Réaction de Wassermann). Clinique Wassermann, r. Vital-Carès, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

BLENNORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Ph^o du Soleil, pl. Malabiau, Toulouse. 5' 1^{re} poste.

PROSTATITES
 Syphilis, Voies urinaires

Les guérisons obtenues dans ces maladies spéciales par la célèbre et si efficace méthode du docteur Latané, appliquée à l'Institut Biologique et Urologique de la Faculté et de l'École de médecine Supérieure de Paris, laissent bien loin derrière elle toutes les méthodes connues. Plus de 15 années de succès et de pratique donnent une garantie de guérison infaillible dans les cas les plus anciens et les plus difficiles. Cette méthode est arrivée à un tel degré de supériorité, que chaque malade peut se traiter lui-même en secret, et sans rien changer à ses habitudes arriver à une guérison radicale et définitive. Quelques lignes suffisent, vu la grande expérience du Directeur, chef de clinique. La guérison est donc garantie dans tous les cas, et le malade a le choix ou d'écrire ou de se présenter à l'Institut, 2, rue des Trois Conils, Bordeaux, de 10 h. à 12 h., de 3 h. à 7 h., les dimanches, de 10 h. à 12 h.

VENTE APRÈS DÉCÈS

Succession VERDIER
 de VINS rouges, blancs, de liqueur, SIROPS et RHUM en Fûts et en Boutelles par le ministère de

M. A. BARINGOU Comm. Priseur à Bordeaux, 76, cours de Tourny, 76. Assisté de

M. PUJIBET courtier assermenté, 89, quai des Chartrons, 89.

Le mardi 24 octobre 1916, et jours suivants s'il y a lieu, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, dans les chais situés à Bordeaux, 65, ALLEE DE BOUTAULT, il sera vendu:

- 30 barriques vin rouge divers crus et diverses années;
- 36 litres vin blanc muté en bonbonne;
- 5,121 bouteilles vin vieux rouge divers crus et diverses années;
- 397 bouteilles vin blanc divers crus et diverses années;
- 1,655 litres vin de liqueur;
- 272 litres sirop;
- 38 litres caramel;
- 432 hl. rhum Martinique vieux.

Nota: Dispositifs en distribution chez le commissaire-priseur et chez le courtier.
 Au comptant, 5% en sus.
 Les vins, tirés au fin, devront être pris aux chais, aidés de Boutault, dans les dix jours qui suivront la vente.
 Tous droits de régie à la charge des acheteurs.

Etude de Me GAUJAC, notaire à Lesparre.

VENTE AUX ENCHÈRES
 Vendredi 3 novembre 1916, à 2 h. 1^{re} lot: BELLE MAISON à Lesparre, angle rues J.-J. Rousseau et Brémontier, cave, vastes magasins, rez-de-chaussée et entre-sol, appartements, vastes greniers avec bâtiment et jardin formant dépendances. — Mise à prix: 40,000 francs. — Mise à 2^{me} lot: JOLIE PROPRIÉTÉ, rapport et agrément, près Lesparre, maison de maître, vastes dépendances, cours et pièce d'eau, He. jardin, verger, prairie, 5 hect. 50 ar. — Mise à prix: 16,000 francs.

3^{me} lot: VIGNE de 2 h. 50, détachée de la dite propriété. — Mise à prix: 2,500 francs.
 Réunion des 2^{es} et 3^{es} lots. S'adresser à Me Gaujac et à M. Ollagnier à Lesparre.

Télégraphie sans Fil
Carrière d'Aveoir

Etude pratique par correspondance. Brevet en quatre mois. Préparat. Marine de commerce et armée. Brochure gratuite. INSTITUT T. S. F., r. Perdonnet, 5, Paris (10^e).

Je recherche par ASSOCIATION immédiat, ou après guerre maison sér. désir. étend. ses aff. J'ai 35 ans, marié, parl. angl. et franç., rompu aux aff. vins, spirit., et cons. aliment. Adresse bur. jnal.

SOUS-INTENDANCE MILITAIRE DE COUTRAS
 On demande à la station-magasin de Coutras des ouvriers pour travaux de manutention et des ouvrières pour réparer les sacs. Faire des offres au sous-intendant militaire de Coutras.

EN RESPIRANT
 avec une
PASTILLE VALDA
 EN BOUCHE
 vous vous préserverez
 du FROID, de l'HUMIDITÉ
 des MICROBES

Les émanations antiseptiques de ce merveilleux produit imprègnent les racines les plus inaccessibles de la Gorge, des Bronches, des Poumons, et les rendront réfractaires à toute inflammation, à toute congestion, à toute contagion.

ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS
 Procurez-vous de suite
 Ayez toujours sous la main
LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA
 vendues seulement
 en BOITES de 150
 portant le nom
VALDA

A BORDEAUX Institut Sérothérapique du Sud Ouest 2^e 1^{er} jours, 9 à 12 h. 3 à 6 h. Dim. et Fêtes, 9 à 12 h. **606** 23, cours INTENDANCE, 23

SOUFRES GRÉ
 Ordinaire 28 fr.; Cuprique 38 fr. 46, allées Oriennes (Quai des Bacques), Bordeaux.

Echange avantageux
 Nous reprenons en compte vos vieilles machines à un très haut prix et vous livrons notre UN-DEWEEDE dernier modèle 1916. Demandez devis pour échange UNDERWOOD, 22, allées de Tourny, 22 BORDEAUX.

Journal BOIS et CHARBONS, J. L. MONTEUR DES SUCRES AÏES, Paris (Xle). Un no. 0 f. 50.

JACHETE meubles, laine, plume, débarras, plomb, cuivre, zinc. Lafargue fils, 11, pl. Méridadeck

MOTO GODILLE, 5 chevaux, demandé, neuve ou occasion. Ecrire DUPONT, bur. du journal

Occasion unique
 A PROFITER DE SUITE RESTAURANT à vendre (patron biessé guerre), riche clientèle des boulevards, maison facile à tenir, beaux bénéfices, conditions avantageuses. — Traiterait avec 30,000 fr. S'adr. Mme Rousseau, 4, Faubourg-St-Martin, PARIS.

Manœuvres hmes, fmes, ddes Ustine Théron, 7, ch. La Palu, Bx

ON DEMANDE menuisiers maçonnettes et d'établi, charpentier travail d'atelier, M. CHARPENTIER RIFFAUD, à Floirac.

2 CHEVAUX A VENDRE, taille 1 mètre 55, 101, avenue de la République, 101, Caudéran.

ELECTRICITÉ dans toutes installations réparations. REBOBINAGES COMPLETS. R. Maye, 23, r. S^{te} Catherine, Bx.

MARIAGES honorables. Ecr. journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, Toulouse.

66^{me} VINNOUVEAU 66^{me} VINICOLE NOUVELLE

VIN 220 l. n. n. port, droits compris, contre r. n. L. JEAN, 133, propriétaire, GUILISSAN pr. Marbonne

VIN DE TABLE rouge, 175 fr. la barrique fco domicile, tous droits compris. Ec. Miré, Havas.

Barriques et Boucarts vides à v. 20, r. St-François, Bx.

Barriques et demi-barriq. neuves, bonne qualité, à vendre. Adresse bureau du journal.

BARRIQUES vidanges rouge, prix modérés. Crozillac, 218, cours Bayonne, Bx

USINE ROULLAND, Concarneau, demande mécanicien connaissant fabrication boîtes vides et sertisseuses.

CAHIERS RAMETTES Papiers — Sacs papiers tous genres Belbrel, 20, rue l'ondillac, Bx

ON DEM. louer, peut-être acheter plus tard, envir. Bordx, maison de paysan de 4 ou 5 pièces, entourée de 5 à 10 hectares de terre, avec ruisseau autant que possible. Adresse bur. jnal.

ON DEMANDE employé de bureau bon dactylographe pr usine La Bastide. — Ecrire avec références à BINET, Ag. Havas.

R.A.T. Lyon, permutterait pour St-Médard. S'adr. 11, r. Ségallier.

Vêtements imperméables AGENCE FRANCO-ANGLAISE 1, rue Esprit-des-Lois, Bordeaux. Envoi du catalogue sur demande

AUXIL. Rennes dem. permutant Bordeaux ou région. Adr. jl.

A V. CAMION Berliet à chaudière, nos. 22 HP, 4 cylindres. VOITURE Darracq, limousine, 2 cylindres. VOITURE Deuster, 4 cylindres, 12 HP.

Pneus 880 x 120 occasion. CENTRAL GARAGE, 38, cours Victor-Hugo, 58, à Bergerac.

PESSAC Terrain à v. 306 le m. lot 20 m. sur 70, bon air des pins. Ecr. Lorin, Havas.

BAR-CAFE plein rapport à céder, lot 20 m. sur 70, bon air des pins. Ecr. Lorin, Havas.

OUVRIER de CHAI demandé 30, rue du Médoc, Bx

ON DEM. un bon comptable. Maison Riffaud, à Floirac.

ON DEM. empl. célibat, sérieux, de préf. conn. épicerie, bms référé, pour comptoir Afr. Occ. Adr. offr., scr. Paulet, Havas.

MISS LILY experte masseuse, manucure. Hôtel Rohan, 2, rue Rohan, 2.

Maison de Paris cherche voyageur à la commission p. réseau du Midi, av^{te} clientèle de la chaussure. Robert, 7, r. Bergère.

M^{re} sér. dem. encaissements ou représentation Bordx, banlieue. Adr. bureau du journal.

Deux motogodilles 1 et 2 cyl., pet. cam. Panhard, à vend. Marchal, 220, boul. Caudéran, Bx

Auxiliaire 1^{er} demande permutterant pour 6^e, à Nantes. Ecrire: Soubrane, 20, rue de la Miséricorde, BORDEAUX.

Baladeuse fourragère, 3 barrig. 1/2, à vendre. R. Barreyre, 70.

Clerc aux actes courants demandé pour étude notaire Bordeaux. S'adr. rue Mably, 6, Bordeaux.

Aché, domaine imp^t p. Bx. Pas d'interm^s. Brotet, poste r. Bx

LE THERMOGÈNE
 combat merveilleusement
RHUMES, DOULEURS, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
 C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.

LE THERMOGÈNE
 QUATE
 RÉVULSIF ET RESOLUTIF
 FABRIQUE FRANÇAISE DE PANSÉMENTS ANTISEPTIQUES DE LILLE
 sous la surveillance de
 M. DUBOIS, docteur en Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris
 Président de l'Association de Pharmaciens de France
 Prix 1'50

MODE D'EMPLOI:
 Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau-de-vie ou de vinaigre.

N. B. — Avoir soin de toujours s'assurer que la boîte jaune vendue répond à la reproduction ci-dessus

ON A TROUVÉ

le moyen de faire disparaître les cheveux gris, d'empêcher les vilains reflets, de faire toutes les avances avec « LE COLORAT », préparation végétale tirée de la feuille pulvérisée du Henné. Propriété exclusive de la Maison, huit salons d'application; prix, 6 fr. La Maison s'est attachée M. Marcel, le retour à Bordeaux, pour les applications et les consultations, et M. Henry, de Paris, Prix de l'ond. 2 fr.; par des Coiffeuses de Paris 1 fr. Leçons de coiffures et d'ond. 5 fr. En réponse aux nombreuses demandes, la Maison informe que les leçons sont données deux fois par semaine, le lundi et le vendredi seulement.
 Les deux nouveaux postiches invisibles, ainsi que le chignon créés par la Maison pour la nouvelle coiffure, sont essayés gratuitement dans nos salons.
PARIS Médaille d'Or | **HENRY ET CAMILLE** | **LONDRES** Médaille d'Or
 (Hors Concours) Médaille d'Or
 46, cours du Chapeau-Rouge. Téléphone 1071. Bordeaux.

Maladies de la Femme
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étire la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'aorte, le crève-cœur et ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 4 francs; franco gare, 4 fr. 60 les 3 flacons franco, contre mandat-poste 12 francs, adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY car elle seule peut vous guérir

HUILES D'OLIVES PURES
 HUILES DE TABLE

Les HUILES
 Bertrand de Maussane
 sont les meilleures
 Représentants

et Voyages à la C^{ie} sérieux demandés. Bonnes conditions
 Les HUILES Bertrand de Maussane ne déposent et ne rancissent pas.
 HUILES, COMESTIBLES, SAVONS, CAFÉS, VERTS, TORRIFIÉS
 Bertrand de Maussane P. G. à Salon (B.-d.-Rh.)

TACHE D'HUILE

De même que la tache d'huile s'étend rapidement et perd le vêtement, de même la grippe dégénère facilement en maladie grave si on ne l'arrête pas dès le début; et, pour l'arrêter, que faut-il? Prendre du GRIPPECURE.

L'usage du GRIPPECURE, à la dose de 2 pilules avant chaque repas, suffit en effet pour guérir en peu de temps et souvent même, en un seul jour, la grippe la plus tenace, quelque forte qu'elle soit, et l'influenza la plus opiniâtre.

Les manifestations les plus ordinaires de la grippe sont les maux de tête, la fièvre, la toux, l'œnanthème général des forces physiques et l'accablement moral.

Le GRIPPECURE coupe rapidement la fièvre et provoque, dès le premier jour, l'évacuation de l'intestin, qui débarrasse l'organisme des humeurs peccantes. Il arrête le rhume et fait disparaître les maux de tête. Enfin, c'est un tonique puissant qui rétablit les forces physiques et, par suite, relève rapidement le moral. Prix du flacon: 1 fr. 50. En vente dans les pharmacies.

CADEAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à litre gracieux et franco par la poste, à toute personne qui lui en fait la demande, de la part de la Petite Gironde, un flacon échantillon de GRIPPECURE contenant six pilules, assez pour ressentir déjà un certain soulagement.

Dépôtaires à Bordeaux: Ph^o Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine; François et C^{ie}, 84, rue du Pas-Saint-Georges.

AVOUEURS TOURNEURS, DE VOITURES demandés. Travail assuré même après guerre. 51-53, rue Lafaurie-de-Monbadon.

ON DEMANDE bonne comptable connaissant partie double et dactylo. Très pressé. 18, cours d'Espagne, 18, Bordeaux.

Perdu le 2 septembre, chien de race, poilier, oreilles droites, Ram r. Catros, 10, Récomp.

Perdu montre-brace, émail bleu, Rapporteur 2, Portal, 24, Récomp.

Veuve honorable, bonne éducation, s'occuperait d'enfants ou personne même après guerre. Castel, 84, rue Montgolfier, Bordx.

GARÇON DE COURSES demandé 12, rue Saint-Siméon, Bx.

PERDU chien poilier, berger d'Alsace, robe grise, répond au nom de « Lotte ». Rap. Béjout, place G^{de}-Hommes, Bx, Récomp.

Perdu le 19 p. ouvre, blouse ponç. blanc, traj. r. du Loup à pl. Gambetta, Rapp. 26, all. Damour.